

CEA

Modèle de Plan de mise en œuvre

Centre d'excellence africain

[CENTRE D'EXCELLENCE REGIONAL
SUR LES SCIENCES AVIAIRES]

[Proposition de CEA N°039]

Plan de mise en œuvre

2014 – 2018

(Avant-projet septembre2014)

[Table des matières et liste des sigles et abréviations appropriées]

Tables des matières

1. BREF RÉSUMÉ NARRATIF (maximum 2 pages)	4
2. VUE D'ENSEMBLE DES RÉALISATIONS, ACTIVITÉS ET COÛTS PRÉVUS LA PREMIÈRE ANNÉE	6
3. CALENDRIER DES ACTIVITÉS PRÉVUES POUR LA PÉRIODE ENTIÈRE DU PROJET (Diagramme de Gantt)	9
4. MODALITÉS DE LA MISE EN ŒUVRE	9
4.1 Règles et réglementations directrices	9
4.2 Structures de gouvernance	10
4.3 Dispositif d'incitations	10
4.4 Rôles et responsabilités	11
4.5 Sauvegardes environnementales	12
5. SUIVI DE LA PERFORMANCE	12
6. BUDGET DÉTAILLÉ	16
7. FICHE DÉTAILLÉE D'ACTIVITÉ (une pour chaque activité) (XOF)	17
Annexe	54
A. Plan de passation des marchés	54
B. Cadre des résultats	61
C. Plan de gestion environnementale et sociale	73
4.1.1. Document Complet de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP- C)	79
4.1.2. Politique Nationale de l'Environnement (PNE)	79
4.1.3. Plan National d'Action pour l'Environnement (PNAE)	80
4.1.4. Plan National de la mise en œuvre de la convention de Stockholm sur les Polluants Organiques et Persistants	80
4.1.5. Plan Sectoriel de l'Education	80
D. 4.3. Cadre institutionnel du projet	82
4.3.1. Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	82
4.3.2. Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières	83
4.3.3. Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat	83
4.3.4. Autres Ministères	84

Liste des sigles

PNIASA :	Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire
CERSA :	Centre d'excellence régional des sciences avicoles
CEA :	Centre d'Excellence Africain
MESR :	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de Recherche
ESA :	Ecole Supérieure d'Agronomie
ESTBA :	Ecole Supérieure des Techniques Biologiques et Alimentaires
CAMES :	Conseil Africain et Malgache de l'Enseignement Supérieur
COUL :	Centre des Œuvres de l'Université de Lomé
VB :	Village du Bénin
UW :	Université de Wageningen
KULeuven :	Université Catholique de Louvain
UAC :	Université d'Abomey-Calavi
UG :	Université du Ghana,
IUSTA :	Institut Universitaire de Sciences et Techniques d'Abéché
INRA :	Institut National de Recherche Agronomique
SAU :	Université Agricole de Shandong,
FUNAAB :	Université Fédérale Agricole Abéokuta
MAEP :	Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche
ITRA :	Institut Togolais de recherche agronomique
ICAT :	Institut de conseil et d'appui technique
INFA :	Institut National de Formation Agricole
ANPE :	Agence nationale pour l'emploi
ANPGF :	Agence nationale de promotion et de garantie de financement des PME/PMI
ANPAT :	Association Nationale des Professions Avicoles du Togo
WPSA – Togo :	Association Mondiale des Sciences Avicoles – Togo

1. BREF RÉSUMÉ NARRATIF (maximum 2 pages)

L'aviculture contribue de façon significative à la sécurité alimentaire en générant des revenus, de la nourriture (en quantité et qualité), des fertilisants et en contribuant au PIB. En plus, les produits à base de volaille forment un constituant important du régime alimentaire humain et sont consommés dans le monde entier sans interdits religieux. Cependant, la situation est très critique au Togo où la consommation d'œufs, par exemple, est seulement de 13 œufs par habitant et par an. Les pays voisins du Togo (Ghana, Bénin, Burkina Faso) connaissent les mêmes problèmes. Pourtant, selon le Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire (PNIASA), la production avicole est considérée comme une filière porteuse de croissance pour le Togo. Ainsi, l'objectif fixé par ce programme est d'obtenir une croissance de la production avicole de 6,5% (soit une augmentation de 1 300 000 têtes de volailles) entre 2013 et 2015. Ainsi, la mise en place d'un Centre d'Excellence Régional des Sciences Avicoles (CERSA) permettra le renforcement de capacités des acteurs pour le développement et l'amélioration de la filière avicole en Afrique Sub-Saharienne. La formation et l'éducation des scientifiques/experts dans le cadre du CERSA déboucheront sur les produits avicoles de qualité, et permettront d'accroître les rendements de production avicole ainsi que leur durabilité. Les objectifs spécifiques de ce centre s'articulent autour de l'excellence scientifique, de la promotion et le développement de la filière avicole. Pour atteindre ces objectifs, plusieurs activités relatives à la formation, à la recherche, au renforcement de capacités, et à la valorisation et vulgarisation des résultats seront exécutées. Les activités, leurs objectifs, réalisations, jalonnement, les partenaires concernés, etc. sont détaillées dans des fiches individuelles.

Dans le cadre de l'excellence dans l'enseignement et la formation un programme régional de Master et de Doctorat, décliné en cinq spécialités sera élaboré, homologué et mis en œuvre. L'enseignement sera soutenu par l'excellence dans la recherche sur les thématiques des sciences aviaire. Pour ce faire, les sujets de recherche (voir fiches détaillées des activités) et de stage des étudiants seront relatifs aux problèmes rencontrés par le secteur privé dans la sous-région. Des formations professionnelles de courtes durées seront organisées pour renforcer les capacités des entreprises avicoles. Les méthodes innovatrices d'enseignement et de formation seront spécifiquement basées sur la formation par la recherche et la subvention à la recherche et développement comme déclinées dans les 7.2.

L'Université de Lomé dispose d'un cadre idéal pour la mise à niveau en anglais ou français (Village du Bénin) et d'un cadre d'accueil, d'hébergement et d'insertion des étudiants étrangers (COUL). Ces cadres seront mis à contribution pour les activités du CERSA. En effet, le Village du Bénin est un établissement d'enseignement supérieur situé sur le campus mais pas sous l'administration de l'UL. Sa mission est de former des étudiants dans la langue française

Modèle de Plan de mise en œuvre

comme seconde langue. Ces étudiants proviennent essentiellement du Nigéria et Ghana (pays partenaires du CERSA). Les anglophones inscrits dans des programmes de formation du CERSA auront également l'opportunité de s'inscrire à des cours spécifiques de français comme seconde langue. Ce qui leur permettra d'acquérir rapidement les connaissances en français pour pouvoir suivre les cours qui se dérouleront principalement en langue en majorité en française. Le Centre des Œuvres Universitaires de Lomé (COUL) est une direction centrale de l'UL. Il dispose le cadre permettant le logement et la restauration des étudiants sur le campus universitaire. Le CERSA aura un accord avec le COUL pour la mise à la disposition des étudiants étrangers/régionaux des logements et des services d'assistances sociales afin de faciliter leur insertion dans le milieu étudiantin togolais.

Par ailleurs, le Gouvernement déploie des efforts pour le maintien en fonction des professeurs expérimentés ; ce qui permettra dans le cadre du CERSA, une bonne formation des formateurs maîtrisant les outils de recherche et pédagogique.

Les principaux résultats attendus, avec les indicateurs bien précis, seront, entre autre, la mise à disposition de personnels qualifiés en production et transformation des produits avicoles, le renforcement de la sécurité alimentaire, le transfert de technologie vers les systèmes de production et de transformation à travers la valorisation des résultats de recherche, etc.

Les moyens matériels et les équipements nécessaires pour la réalisation des activités feront l'objet de passation de marchés conformément aux réglementations nationales.

Plusieurs partenaires nationaux, régionaux et internationaux participeront à la mise en œuvre des activités de CERSA. Les partenaires nationaux contribueront à définir les actions prioritaires, valoriser et vulgariser les résultats de recherche ou à servir de tremplin entre le centre et le monde de l'emploi. Les partenaires régionaux et internationaux participeront activement aux programmes de formations basées sur la recherche, aux projets de recherche communs, aux programmes d'échange d'experts et d'enseignants, à la co-supervision des étudiants aux programmes de Master et de Doctorat et seront en charge des activités qui relèveront de leur domaine d'expertise. La coordination générale du centre sera assurée par l'Université de Lomé, le leader du CERSA. Pour cela la gouvernance est assurée par l'Unité de Gestion en collaboration avec le Comité National du CERSA.

Tous ces organes et la mise en œuvre du CERSA mettront un accent particulier sur l'aspect genre.

Modèle de Plan de mise en œuvre

2. VUE D'ENSEMBLE DES RÉALISATIONS, ACTIVITÉS ET COÛTS PRÉVUS LA PREMIÈRE ANNÉE

Tableau1 : Vue d'ensemble de la première année du projet(ce tableau est étroitement lié à la section 7 dans la mesure où chaque ligne « activité » de ce tableau 1 devra faire l'objet d'une fiche d'activité séparée dans la section 7)

Code	Rang de priorité	Résultat/Activité/Tâche	Budget estimé (dollars)		
			Chef du CAE	Partenaires	Total
1. Gouvernance et fonctionnement	1		<i>(Total composante pour le dirigeant du CEA)</i>	<i>(Total composante pour les partenaires)</i>	<i>(Total composante)</i>
			319200	6 000	325200
1.1.		Mise en place de l'administration du CERSA et démarrage des activités	172100	6 000	178 100
1.2.		Suivi-évaluation trimestriel de performance financière	48 000		48 000
1.3.		Suivi et contrôle trimestriel des activités de recherche	33 800		33 800
1.4.		Suivi semestriel des activités d'enseignement et de formation	65 300		65 300
2. Excellence dans l'enseignement et la formation	1		<i>(Total composante pour le dirigeant du CEA)</i>	<i>(Total composante pour les partenaires)</i>	<i>(Total composante)</i>
			384400	104200	488600
2.1.		Développement de programmes de formation expérientiels	107700	52 300	160 000
2.2.		Formation des étudiants en Master	65200	12 400	77 600
2.3.		Formation des étudiants en Doctorat	48 000	6000	54 000
2.4.		Formation modulaire et cours professionnels	44600	12 400	57 000
2.5.		Renforcement des capacités des enseignants	118900	21 100	140 000
3. Excellence dans la recherche			<i>(Total composante pour le dirigeant du CEA)</i>	<i>(Total composante pour les partenaires)</i>	<i>(Total composante)</i>
			212680	40 000	252680
3.1.		Réaménagement du laboratoire des Sciences Aviaires	50 000		50 000
3.2.		Acquisition et installations des équipements de laboratoire	25 000		25000
3.3.		Diagnostic des techniques d'élevage des volailles	31 500	10 000	41 500
3.4.		Inventaire des méthodes de transformation et de conservation des produits de volailles	58 600		58 600
3.5.		Analyse socio-économique de la filière	26 500	20 000	46 500
3.6.		Développement de techniques de diagnostic, contrôle et	21 080	10 000	31080

CEA

Modèle de Plan de mise en œuvre

Code	Rang de priorité	Résultat/Activité/Tâche	Budget estimé (dollars)		
			Chef du CAE	Partenaires	Total
		traitements des maladies des volailles			
4. Impact de développement			<i>(Total composante pour le dirigeant du CEA)</i>	<i>(Total composante pour les partenaires)</i>	<i>(Total composante)</i>
			147800	63000	210800
4.1		Approbation du plan cadre 2014/2015 de suivi-évaluation d'impacts par le Comité National du CERSA	6 500		6500
4.2		Contraintes majeures rencontrées par les acteurs de la filière répertoriées	66 300	20 000	86 300
4.3		Acquis de la formation reçue au CERSA mis en application par la majorité des professionnels et techniciens de la filière	24 000	8 000	32 000
4.4		Outils de valorisation et de vulgarisation des résultats de recherche du CERSA élaborés et validés	34 000	15 000	49 000
4.5		Résultats de recherche et innovations avicoles existants dans les universités et institutions partenaires répertoriés et vulgarisés	17 000	20 000	37 000
		<i>Sous-total</i>	1 064 080	213 200	1 277 280
		<i>Imprévis (5%)</i>	53 204	10 660	63 864
BUDGET TOTAL			1 117 284	223 860	1 341 144

*Ajouter des lignes en tant que de besoin.

**Veuillez indiquer chaque cours et chaque recherche du projet sous forme d'activité séparée.

Modèle de Plan de mise en œuvre

Tableau 2 : Vue d'ensemble de la répartition entre partenaires(ce tableau est une ventilation du budget « partenaires » du tableau 1 ; en conséquence, la dernière colonne de ce tableau 2 doit correspondre à l'avant-dernière colonne du tableau 1).

Code	Résultat/Activité/Tâche	Budget estimé dollars)								
		UAC, Bénin	UG, Ghana	KU Leuven, Belgique	UW, Pays-Bas	INRA, France	SAU, Chine	FUNAAB, Nigeria	ANPAT/WPSA (Togo)	Budget « partenaires » Total
1. Gouvernance et fonctionnement	<i>(Réalisation attendue)</i>	1 250	1 250	3 500						6 000
	1.1	1 250	1 250	3 500						
2. Excellence dans l'enseignement et la formation	<i>(Réalisation attendue)</i>	6 200	6 200	35 000	23 500	18 300	6 000	9 000		104200
	2.1			35 000	17 300					
	2.2				6 200	6 200				
	2.3						6 000			
	2.4	6 200	6 200							
	2.5					12 100		9 000		
3. Excellence dans la recherche	<i>(Réalisation attendue)</i>	20 000	20 000							40 000
	3.3	5 000	5 000							
	3.5.	10 000	10 000							
	3.6	5 000	5 000							
4. Impact de développement	<i>(Réalisation attendue)</i>	8 950	8 950						45100	63 000
	4.2								20 000	
	4.3								8000	
	4.4	5 000	5 000						5 000	
	4.5	3 950	3 950						12 100	

*Ajouter des lignes et ajuster les colonnes en tant que de besoin.

3. CALENDRIER DES ACTIVITÉS PRÉVUES POUR LA PÉRIODE ENTIÈRE DU PROJET (Diagramme de Gantt)

Tableau3 : Plan de travail pour le projet

N°	Activité	Année 1				Année 2				Année 3				Année 4			
		T1*	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
1	Atelier de lancement des activités du CERSA																
2	Approbation du plan de mise en œuvre 2014/2015 par le comité national du CERSA																
3	Mise en place de l'administration du CERSA et démarrage des activités																
4	Passation de marchés																
5	Suivi-évaluation trimestriel de performance financière																
6	Suivi et contrôle trimestriel des activités de recherche																
7	Suivi semestriel des activités d'enseignement et de formation																
8	Programmes de Master																
9	Programmes de Doctorat																
10	Programmes de formation de courtes durées																
11	Programmes de formation de techniciens et professionnels de la filière avicole formés																
12	Renforcement de capacité de 5 enseignants chercheurs																
13	Réaménagement du laboratoire des Sciences Aviaires																
14	Projets de recherche																
15	Approbation du plan cadre de suivi-évaluation d'impacts par le Comité National du CERSA																
16	Séminaires de formation																
17	Colloques scientifiques																
18	Rapport du projet																

* T = trimestre

Les diagrammes de Gantt peuvent être réalisés en Excel, à main levée ou en utilisant freeware (par ex. <http://www.ganttproject.biz/>), à votre discrétion.

4. MODALITÉS DE LA MISE EN ŒUVRE

4.1 Règles et réglementations directrices

(Décrivez brièvement les règles qui régissent le CEA et ses partenariats, y compris les sauvegardes de lutte contre la fraude/corruption.)

Il est créé un comité national du CEA par Arrêté N° 050 / MESR/CAB/SG du 30.08.13. Ce texte précise les règles et réglementations qui régissent le CERSA. En bref, ce comité a pour mission :

Modèle de Plan de mise en œuvre

- d'approuver les plans annuels de travail pour l'année à venir, y compris les plans budgétaires et passation des marchés ;
- de superviser les audits (approbation des termes de référence de l'audit annuel, supervision et suivi des recommandations issues du rapport d'audit annuel) ;
- d'examiner la conformité aux directives nationales de gestion financière et de passation de marchés ;
- de définir les bonnes pratiques entre les acteurs impliqués dans les activités du CERSA et les partenaires régionaux et internationaux.

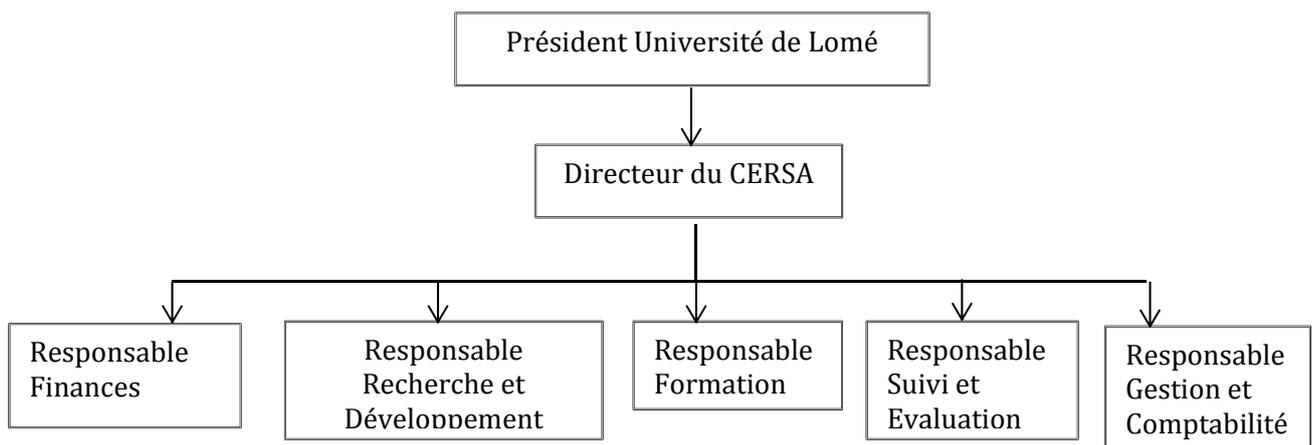
4.2 Structures de gouvernance

(Décrivez brièvement les structures de gouvernance tant au sein de l'université hôte que dans les établissements partenaires, aux niveaux du corps professoral/centre et de l'université/établissement.)

Le CERSA est une institution autonome de l'Université. Ainsi, la politique d'affectation des enseignants chercheurs du CERSA est la même que pour les autres établissements de l'UL. Une fois recruté par décision du président de l'UL, les enseignants chercheurs sont affectés dans des facultés, écoles ou instituts relevant de leur domaine de spécialité. A ce jour, aucun acte n'est pris pour rattacher un enseignant chercheur à un laboratoire de recherche.

La gouvernance du CERSA obéit aux mêmes règles que celles de facultés, écoles et instituts de l'Université de Lomé. Pour cela, le CERSA disposera d'un conseil composé de neuf (9) membres dont deux représentants de l'Université de Lomé, un représentant du ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche, un représentant des institutions de recherche partenaires, deux représentants de l'interprofession avicole, un représentant des partenaires technique et financier, un représentant du ministère de l'Economie et des Finances et le directeur du CEA en qualité de membre *ex-officio*. La présidence de ce conseil est assurée par l'Université de Lomé.

La structure de gestion des activités du CERSA comprend les organes statutaires indiqués dans l'organigramme suivant :



4.3 Dispositif d'incitations

Ce dispositif s'articule autour de cinq points principaux à savoir :

- Facilitation de recherches collaboratives sur le plan national, régional et international ;
- Publications dans des revues scientifiques à facteur d'impact élevé et dont les coûts liés aux publications seront prise en charge par le CERSA ;

Modèle de Plan de mise en œuvre

- Prise en charge pour les participations aux congrès scientifiques internationaux relatifs aux thématiques de CERSA ;
- Opportunité de renforcement de capacités par la prise en charge des coûts des stages et/ou des voyages d'étude ;
- Prise en charge des coûts des activités de recherche ;

4.4 Rôles et responsabilités

*(Brefs termes de référence (TdR) pour chaque membre de l'équipe CEA et du personnel auxiliaire *)*

- Le comité national du CERSA a pour missions de :
 - ✓ Approuver les programmes d'activités élaborés par le Centre et supervise leur mise en œuvre ;
 - ✓ Approuver le budget ;
 - ✓ Approuver les rapports annuels d'activités et financiers
 - ✓ Fournir les soutiens nécessaires au CEA et ses institutions partenaires dans la mise en œuvre des activités définies dans le plan d'action, en établissant des moyens de communication effectifs entre le CEA et les autres parties prenantes au projet.
 - ✓ Sélectionner et approuver les nouveaux projets élaborés par le CEA
 - ✓ Faire recours à l'expertise locale pour assister le CEA dans l'analyse des propositions de recherche;
 - ✓ Etablir une relation étroite avec les autorités gouvernementales concernées, les représentants de la société civile et toutes les institutions poursuivant des objectifs similaires ou complémentaires.
- La responsabilité de chacun des membres de l'organe de gestion est indiquée dans le tableau suivant

Poste	Responsabilité
Directeur	Leader académique, pédagogique, administratif et financier du CERSA
Responsable Recherche-Développement	Assiste le Directeur dans la gestion et la coordination quotidiennes des activités de recherche-développement du CERSA
Responsable Formation	Assiste le Directeur dans la coordination des activités de la formation du CERSA
Responsable Suivi-évaluation	Assiste le Directeur dans la collecte des données liées aux indicateurs et assure le suivi-évaluation interne du CERSA
Spécialiste en gestion financière	Assiste le Directeur dans la gestion financière du centre et rédige les rapports financiers
Spécialiste en passation de marché	Assure les tâches de passation des marchés
Personnel administratif	Intervient dans l'administration générale du CERSA

La non utilisation immédiate du personnel administratif/auxiliaire existant se justifie par l'insuffisance de personnel technique qualifié. Pour cela il y a nécessité de recruter du personnel disponible à 100% pour le fonctionnement efficace du CERSA. Vue les exigences de la banque mondiale dans l'exécution de ce projet le centre aura besoin d'un spécialiste en passation de marchés et d'un spécialiste en gestion financière. Ces spécialistes seront assistés par du personnel technique de l'Université pour le renforcement leur capacité. Les techniciens formés prendront la relève des spécialistes après une année.

Modèle de Plan de mise en œuvre

Les rôles et responsabilités des partenaires nationaux (secteurs privés et institutions) seront d'une grande importance. En effet :

- le ministère de l'agriculture de l'élevage et de la pêche (MAEP) aidera à définir les priorités d'élevage du pays que le CERSA prendra en considération dans ses plans d'action annuels ;
- l'Institut Togolais de Recherche Agronomique (ITRA) sera impliqué dans les activités de recherche du CERSA ;
- l'Institut de Conseil et d'Appui Technique (ICAT), valorisera les résultats de recherche par la vulgarisation ;
- l'Institut National de Formation Agricole (INFA) de Tové sera impliqué dans les activités de la formation. En effet, la collaboration existante entre l'Université de Lomé et cet institut sera renforcée. Le CERSA va œuvrer pour le renforcement de capacité des formateurs de l'INFA et les techniciens agricoles formés ou en formation à l'INFA en matière de sciences et productions avicoles ;
- l'Agence Nationale pour l'Emploi (ANPE), l'Association Nationale des Professions Avicoles du Togo (ANPAT) et Association Mondiale des Sciences Avicoles – Togo (WPSA –Togo), serviront d'une part, de tremplin ou de relais entre le CERSA et l'emploi et, d'autre part à fournir de l'information sur les offres d'emploi afin d'adapter les objectifs de formation. Ces informations sur le marché de travail s'inscriront dans les processus de prise de décisions qui se baseront sur les compétences prioritaires exigées par les industries et le secteur privé ;
- l'Agence nationale de promotion et de garantie de financement des PME /PMI (ANPGF) et le Fonds d'Appui aux Initiatives Economiques des Jeunes (FAIEJ) participeront au projet en accordant des facilités de financement aux diplômés et les professionnels dans leur propre création d'exploitation avicole. L'ANPE, l'ANPAT, la WPSA-Togo et ANPGF serviront de liens entre le CERSA et les acteurs de la filière avicole.

4.5 Sauvegardes environnementales

N.B. : Vu le volume du document, nous avons pris l'option de le mettre en annexe (C. Plan de gestion environnementale et sociale)

5. SUIVI DE LA PERFORMANCE

(Veuillez insérer le Cadre de résultats partagé avec l'AUA et indiquer le décaissement prévu couplé aux résultats attendus)*

Objectif	Indicateur	Cible Minimum	Importance	Accent régional	Computed amount ased on new targets & rates	Sous-total
		(durée du projet)	Montant du financement alloué			
Spécialisation régionale approuvée et degré de préparation institutionnelle	Comité de pilotage crée et une résolution de promotion de la spécialisation régionale parmi les universités participantes approuvé					800 000
	▪Création d'un compte bancaire destiné				800 000	800 000

Modèle de Plan de mise en œuvre

	au CEA/ fonds de dotation					
	▪Signature d'accords de partenariat					
	▪Autonomie financière accrue					
Capacité d'enseignement renforcée (excellence)	Nbre de nouveaux étudiants dans les cursus des CEA (au moins 30 % doivent être des étudiants régionaux*):					
	· Nouveaux étudiants en doctorat	45				400 000
	· Nouveaux doctorants (hommes national)	22			220 000	
	· Nouveaux doctorants (femmes national)	8			100 00	
	· Nouveaux doctorants (hommes régionaux)	9			180 000	
	· Nouveaux doctorants (femmes régionaux)	6			150000	650 000
	· Nouveaux étudiants en masters	120				400 000
	· Nouveaux étudiants en masters (nationaux)	55			110 000	
	· Nouveaux étudiants en masters (femmes nationaux)	35			87 500	
	· Nouveaux étudiants en masters (régionaux)	22			88000	
	· Nouveaux étudiants en masters (femmes régionaux)	8			40 000	325 500
	· Nouveaux étudiants en cycle court	368				400 000
	· Nouveaux étudiants en cycle court (hommes nationaux)	150			60000	
	· Nouveaux étudiants en cycle court (femmes nationaux)	100			50000	
	· Nouveaux étudiants en cycle court (hommes régionaux)	90			72 000	
	· Nouveaux étudiants en cycle court (femmes régionaux)	28			28000	419 000
Capacité d'enseignement et impact de	· Nbre de " périodes" de sensibilisation	115				800 000

Modèle de Plan de mise en œuvre

développement renforcés	· Nouveaux étudiants (nationaux)	55			110 000	
	· Nouveaux étudiants (non-nationaux)	40			160 000	
	· Nbre de nouveaux enseignants	15		Nationales	30000	
	· Nbre d'enseignants non-nationaux	5		Régionales	20 000	320 000
Capacité d'enseignement renforcée (excellence)	Accréditation internationales	1			600 000	600 000
	Evaluation d'écart certifiée/ autoévaluation	1			100 000	100 000
	Autoévaluation	1			100 000	100 000
Capacité de recherche renforcée (excellence)	Nbre d'articles publiés dans des revues de renommée internationale dont les articles sont examinés par les pairs					800 000
	Nationaux	30		Simple	450000	
	Régionaux	15		Conçus en partenariat dans la région	450000	900 000
Renforcez l'enseignement et la capacité pour la recherche (par la durabilité financière accrue) et par la démonstration de valeur aux étudiants et aux partenaires	· \$ Production de revenus externes	100 000				1 200 000
	Nationale	750 000		Nationale		
	Régionale	250 000		Régionale		
Capacité de l'enseignement et la recherche renforcée	<ul style="list-style-type: none"> • Achèvement de nouvelle construction y compris les salles de classe pour les ???, salle de conférence, laboratoire de bio-informatique • Achèvement de plateforme d'apprentissage en ligne • Achèvement d'une unité biomédicale de haute performance •Établissement d'installations fondamentales pour la recherche 	· Satisfait au 4 cibles annuels		Non		1 600 000

CEA

Modèle de Plan de mise en œuvre

Gestion Financière	· Soumission de demande de décaissement en temps opportun à la Banque par l'intermédiaire de l'agence coordonnateur du gouvernement avec des documents de qualité relatifs à l'achèvement des indicateurs pour le décaissement et des EEP certifiés.	· Soumission dans le délais		Non		400 000
Passation de marché	Audit de passation de marché dans le délais Progrès satisfaisante et opportun de la passation de marché			Non		400 000
TOTAL						12 781 500
	Total par DLI	DLI1	800 000	DLI3	400 000	
		DLI2	6 400 000	DLI4	400 000	<u>8 000 000</u>

6. BUDGET DÉTAILLÉ

Tableau5 : Budget 2014 – 2018 avec répartition entre partenaires

Catégorie de dépenses	Coûts estimés (en dollars)						
	AN 1 2014	AN 2 2015	AN 3 2016	AN 4 2017	AN 5 2018	Total	% du total
A : Budget par Plan d'activité							
Plan d'action 1. Gouvernance et fonctionnement	325 200	129 750	113 250	103 250	101 195	772 645	9,66%
Plan d'action 2. Excellence dans l'enseignement et la formation	488 600	877 100	757 200	702 600	696350	3 521 850	44,02%
Plan d'action 3. Excellence dans la recherche	252 680	1 435 500	422 710	278 000	208 000	2 596 890	32,46%
Plan d'action 4. Impact de développement	210 800	156 200	123 400	144 615	82 200	717 215	8,97%
Sous-Total	1 277 280	2598550	1 416560	1 228465	1 087745	7 608600	95,11%
Imprévu	63864	131 000	73 700	65 406	57 430	391400	4,89%
TOTAL	1 341 144	2729550	1490260	1293871	1145175	8 000 000	100%
%	16,76%	34,12%	18,63%	16,17%	14,32%	100%	100%
B : Budget par partenaire							
Association Nationale des Professions Avicoles (ANPAT)/Association Mondiale des Sciences Avicoles – Togo (WPSA-Togo)	45 100	41 000	45 100	27 000	44 000	202 200	2,53
Université d'Abomey Calavi (UAC)-Benin	36 400	30 750	35 500	32 250	24 500	159 400	1,99
Université de Ghana, Legon	36 400	30750	35 500	32 250	24 500	159 400	1,99
KU Leuven	38 500	36 000	36 000	36 000	23 500	170 000	2,13
Université de Wageningen	23 500	30 000	22 000	20 000	14 500	110 000	1,38
INRA-Tours, France	18 300	30 000	21 700	20 000		90 000	1,13
Université agricole de Shandong, Shandong, Chine	6 000		12 000		12 000	30 000	0,38
Université Maria N'Gouambi de Brazzaville			10 000	5 000	5 000	20000	0,25
Institut Universitaire de Sciences et Techniques d'Abéché (IUSTA)		22 500	24 500	25 500	15 500	88 000	1,10
Université Fédérale Agricole Abeokuta (FUNAAB)	9 000	30 750	33 170	27 780	25 300	126 000	1,58
Sous-total	213200	251750	275470	225780	188800	1 155 000	14,44
Imprévu	10660	10 930	11 050	7400	4 960	45 000	0,56
TOTAL	223860	262680	286520	233180	193760	1200000	15

A.

*Ajouter des lignes en tant que de besoin.

Modèle de Plan de mise en œuvre

7. FICHE DÉTAILLÉE D'ACTIVITÉ (une pour chaque activité) (XOF)

7.1.1. Mise en place de l'administration du CERSA et démarrage des activités

Plan d'action : Gouvernance et fonctionnement

Calendrier : 2014/2015

Objectif : Rendre opérationnel l'Administration du CERSA

RÉSULTAT DLI #1	Mise en place de l'administration du CERSA et démarrage des activités	
ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none"> Atelier de lancement du CERSA Lancement d'un appel d'offre pour recruter le personnel administratif du Projet Signature du contrat pour recrutement du personnel du Projet Suivre le processus de recrutement Installation de l'Administration et démarrage de ses activités Formation en passation de marchés (voir PPM) Développement, dynamisation et animation d'un site Web pour le CERSA en lien avec le site de l'UL Formation du personnel administratif sur les procédures de la Banque Mondiale 	
RÉALISATION	Administration du CERSA mise en place et fonctionnelle	
INDICATEUR DE RÉALISATION		SOURCE DE VÉRIFICATION
<ul style="list-style-type: none"> Attribution de locaux provisoires à l'administration du CERSA par l'Université de Lomé Equipements et matériels de bureau disponibles Personnel administratif du projet installé et au poste Site web développé et animé 		<ul style="list-style-type: none"> Document d'appel d'offre de sélection de Cabinet Contrat pour recrutement Rapport de recrutement du personnel Rapport CERSA
JALONNAGE DE LA MISE EN ŒUVRE	<ul style="list-style-type: none"> Lancement d'un appel d'offre pour commettre un Cabinet de recrutement Sélection d'un Cabinet pour le recrutement du personnel et signature de contrat Suivre le processus de recrutement Equipements de l'administration en matériels informatiques, de bureau et photocopieurs Abonnement et installation d'internet Equipements de l'administration en matériels roulants Installation de l'Administration et démarrage de ses activités Formation en passation de marchés (voir PPM) 	
PASSATION DES MARCHÉS	<ul style="list-style-type: none"> Atelier de lancement du CERSA Sélection d'un cabinet pour le recrutement du personnel du Projet (Gestionnaire, Comptable, Spécialiste en passation de marchés et Secrétaire) Achat de consommables informatiques et fournitures de bureau Installation et abonnement internet Acquisition & installation de matériels informatiques et photocopieurs Acquisition de matériels roulants 	
RESPONSABILITÉ DE LA MISE EN ŒUVRE	Directeur du CERSA	
DURÉE : 03 mois	Démarrage :	Achèvement :
PRINCIPAUX ORGANISMES CONSTITUTIFS : UL, CERSA		PARTICIPANTS : IDA
HYPOTHÈSES	<ul style="list-style-type: none"> Décassement à temps Lenteur dans la réalisation des travaux 	

CEA

Modèle de Plan de mise en œuvre

IMPLICATIONS FINANCIÈRES		Budget CERSA						
Analyse ligne budgétaire		1 ^{er} trim	2 ^è trim	3 ^è trim	4 ^è trim	5 ^è trim	6 ^è trim	Total
1	Atelier de lancement du CERSA	15 000						15 000
2	Lancement d'un appel d'offre pour recruter le personnel administratif du Projet	1500						1500
3	Equipements de l'administration en matériels informatiques, de bureau et photocopieurs	41 400						41 400
4	Abonnement et installation d'internet	3000						3000
5	Acquisition d'un minibus de 15 places (location pour la 1 ^{ère} année ?)		60 000 (0)					60 000
6	Formation en passation de marchés (voir PPM)	20 000						20 000
7	Développement du site web CERSA		37 200					37 200
TOTAUX		118100	60 000					178100

Modèle de Plan de mise en œuvre

7. 1.2. Suivi-évaluation trimestriel de performance financière

Plan d'action : Gouvernance et fonctionnement

Calendrier : 2014/2015

Objectif : Améliorer la gestion financière

RÉSULTAT DLI #3	Suivi-évaluation trimestriel de performance financière	
ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none"> • Informatisation du système comptable • Formation de l'équipe du CERSA aux différents manuels de la Banque Mondiale • Mise en place d'un système de contrôle interne efficace • Elaboration de rapports trimestriels des dépenses • Elaboration des rapports financiers trimestriels • Elaboration du rapport d'audit interne 2014/2015 • Elaboration du rapport d'audit externe 2014/2015 	
RÉALISATION	<ul style="list-style-type: none"> • Système informatique comptable mis à jour • Equipe CERSA formée sur les procédures de passation de marchés et autres manuels de la Banque Mondiale • Conformité du système de gestion financière aux normes de la Banque Mondiale • Rapports d'audit externe & interne 2014/2015 disponibles 	
INDICATEUR DE RÉALISATION		SOURCE DE VÉRIFICATION
<ul style="list-style-type: none"> • Manuels de formation • Au moins 20 membres du CERSA • 3 rapports financiers (semestriel et annuel) • 20 rapports de dépenses • Taux de décaissement (niveau de consommation des fonds) • 2 Rapports d'audits (interne et externe) • Logiciels financiers installés 		<ul style="list-style-type: none"> • Base de données du CERSA • Rapport financier du CERSA • Rapport d'audit • Attestations délivrées aux membres de l'équipe CERSA
JALONNAGE DE LA MISE EN ŒUVRE	<ul style="list-style-type: none"> • Recrutement du personnel du CERSA (gestionnaire et spécialiste de passation de marchés) • Formation de l'équipe du CERSA en passation des marchés et sur d'autres manuels de la Banque Mondiale • Mise en place d'un système efficace de contrôle interne • Elaboration du rapport de dépenses trimestrielles pour remboursement • Elaboration des rapports financiers semestriels et annuel • Informatisation du système comptable du CERSA (logiciels comptable du CERSA) 	
PASSATION DES MARCHÉS	<ul style="list-style-type: none"> • Installation et abonnement internet • Acquisition & installation de matériels informatiques et photocopieurs • Sélection d'un cabinet pour le recrutement du personnel du Projet (Gestionnaire, Comptable, Spécialiste en passation de marchés et Secrétaire) • Audit des comptes du Projet, exercices 2014/2015 • Formation de l'équipe CERSA en Passation de marchés • Achat de logiciels 	
RESPONSABILITÉ DE LA MISE EN ŒUVRE	CERSA, Banque Mondiale	
DURÉE : 12 mois	Démarrage :	Achèvement :
PRINCIPAUX ORGANISMES CONSTITUTIFS : CERSA/UL, BM		PARTICIPANTS : Equipe CERSA Togo
HYPOTHÈSES	<ul style="list-style-type: none"> • Formation de l'équipe du CERSA aux procédures (évaluations, audits, passation de marché) 	

CEA

Modèle de Plan de mise en œuvre

	à temps <ul style="list-style-type: none"> • Rédaction des rapports dans les délais • Décaissement à temps 						
IMPLICATIONS FINANCIÈRES	Budget CERSA						
Analyse ligne budgétaire	1 ^{er} trim	2 ^e trim	3 ^e trim	4 ^e trim	5 ^e trim	6 ^e trim	Total
1	Suivi-évaluation trimestriel de gestion financière	12000	12000	12000	12000		48 000
TOTAUX	12 000	12 000	12 000	12 000			48000

Modèle de Plan de mise en œuvre

7. 1.3. Suivi et contrôle trimestriel des activités de recherche

Plan d'action : Gouvernance et fonctionnement

Calendrier : 2014/2015

Objectif :Facilité les activités de recherche du CERSA

RÉSULTAT DLI #2	Suivi et contrôle trimestriel des activités de recherche						
ACTIVITÉS	<ul style="list-style-type: none"> • Compilation des projets des différentes thématiques de recherche, approuvés • Elaboration de guide de supervision des projets de recherche des étudiants • Réunions trimestrielles sur les performances de recherche par thématique • Production des rapports de recherche • Réunions d'échanges sur les difficultés liées aux activités de recherche • Etablissement de la liste de conférences et séminaires par thématique • Coordination de la participation du CERSA aux conférences et séminaires/ateliers • Quatorze (14) publications scientifiques 						
RÉALISATION	<ul style="list-style-type: none"> • Catalogue des projets de recherche approuvés • Rapports trimestriels des activités de recherche • Finition des programmes postuniversitaires dans le temps 						
INDICATEUR DE RÉALISATION	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de rapports de recherche • Nombre de publications • Nombre d'étudiants ayant validé les 60 crédits • Liste des conférences, séminaires et ateliers retenus 			SOURCE DE VÉRIFICATION			
				<ul style="list-style-type: none"> • Rapports trimestriels de recherche • Articles publiés • Guide élaborée • Liste des conférences, ateliers séminaires • Lettres d'invitation • Ordres de mission • Résumés/proceedings/présentations 			
JALONNAGE DE LA MISE EN ŒUVRE	<ul style="list-style-type: none"> • Compilation des projets des différentes thématiques de recherche, approuvés • Production des rapports de recherche • Réunions trimestrielles sur les performances de recherche par thématique 						
PASSATION DES MARCHÉS	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation de séminaires et conférences thématiques • Participation et communication aux congrès 						
RESPONSABILITÉ DE LA MISE EN ŒUVRE	Directeur CERSA						
DURÉE : 9 mois	Démarrage :			Achèvement :			
PRINCIPAUX ORGANISMES CONSTITUTIFS : CERSA, UL	PARTICIPANTS : Banque Mondiale, AUA, Ministère de l'Economie et des Finances, Ministère de l'Enseignement et de la Recherche						
HYPOTHÈSES	<ul style="list-style-type: none"> • Disponibilité et bonne collaboration des partenaires • Décaissement à temps • Régularité des réunions périodiques d'évaluation de performance de recherche 						
IMPLICATIONS FINANCIÈRES	Budget CERSA						
Analyse ligne budgétaire	1 ^{er} trim	2 ^e trim	3 ^e trim	4 ^e trim	5 ^e trim	6 ^e trim	Total
1	Réunions trimestrielles sur les	1500	1500	1500	1500		6000

CEA

Modèle de Plan de mise en œuvre

	performances de recherche par thématique et échanges sur les difficultés liées aux activités de recherche							
2	Coordination de la participation du CERSA aux conférences et séminaires/ateliers			4600	9200			13800
3	Coûts des publications			4000	10000			14000
TOTAUX		1500	1500	10100	20700			33800

Modèle de Plan de mise en œuvre

7. 1.4. Suivi semestriel des activités d'enseignement et de formation

Plan d'action : Gouvernance et fonctionnement

Calendrier : 2014/2015

Objectif : évaluer régulièrement les activités d'enseignement et de formation du CERSA

RÉSULTAT DLI #2	Suivi semestriel des activités d'enseignement et de formation	
ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination de la formation • Suivi des parcours des étudiants • validation des curricula de Master et Doctorat • homologation nationale • Rapport sur les performances des étudiants au comité national du CERSA, AUA et à la Banque Mondiale • Suivi de la participation des étudiants aux stages et séminaires • 	
RÉALISATION	Liste des étudiants inscrits chaque semestre disponible Modules et unités d'enseignement du semestre planifiés et mis en œuvre Processus d'homologation nationale engagé Résultats des évaluations suivant le programme disponibles Liste des postes de stages disponibles et des étudiants en stage Liste des stages et séminaires suivis par les étudiants disponibles. Rapport de performance des étudiants élaborés	
INDICATEUR DE RÉALISATION	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'étudiants inscrits par semestre compilés par pays et par genre • Nombre d'étudiants par pays et par genre ayant suivi un stage ou ayant participé à un séminaire du CERSA • Nombre de doctorants • Nombre d'étudiants en Master ayant validé les 60 crédits • Curricula de Master • Curricula de Doctorat 	SOURCE DE VÉRIFICATION
JALONNAGE DE LA MISE EN ŒUVRE	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination de la formation • Rapport sur les performances des étudiants au comité national du CERSA, AUA et à la Banque Mondiale • Recherche de stages aux étudiants • Suivi de la participation des étudiants aux stages et séminaires • Organisation des activités de renforcement de capacités de l'équipe du CERSA 	
PASSATION DES MARCHÉS	<ul style="list-style-type: none"> • Achat de consommables informatiques et fournitures de bureau • Acquisition & installation de matériels informatiques et photocopieurs • Mise en place d'un processus d'accompagnement et d'accréditation des programmes de formation doctorale • Voyage d'études des chercheurs en vue de leur renforcement des capacités 	
RESPONSABILITÉ DE LA MISE EN ŒUVRE	Directeur du CERSA, Responsable de formation, Responsable de suivi évaluation	
DURÉE : 12 mois	Démarrage :	Achèvement :
PRINCIPAUX ORGANISMES CONSTITUTIFS : CERSA UL,	PARTICIPANTS : Universités partenaires, étudiants	
HYPOTHÈSES	<ul style="list-style-type: none"> • Décaissement à temps • Sécurité sur le campus universitaire • Disponibilité et franche collaboration des partenaires 	

CEA

Modèle de Plan de mise en œuvre

IMPLICATIONS FINANCIÈRES		Budget du CERSA						
Analyse ligne budgétaire		1 ^{er} trim	2 ^è trim	3 ^è trim	4 ^è trim	5 ^è trim	6 ^è trim	Total
1	Coordination de la formation	4600	1800	1200	9100			16700
2	Recherche et suivi de stages desétudiants			800	800			1600
3	Suivi et évaluation des curricula de Master et Doctorat			8500	8500			17000
4	Processus d'homologation des curricula			12000	12000			24000
5	Organisation des activités de renforcement de capacités de l'équipe du CERSA	3000		3000				6000
TOTAUX		7600	1800	25500	30400			65300

Modèle de Plan de mise en œuvre

7. 2.1. Développement de programmes de formation expérientiels

Plan d'action : Excellence dans l'enseignement et la formation

Calendrier : Année 1

Objectif : Former des cadres compétents et des professionnels qualifiés de la filière avicole

RÉSULTAT DLI #2	Enseignement et formation spécialisés de haut niveau						
ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement de l'équipe du CERSA par des experts régionaux et internationaux • Élaboration des curricula avec accent sur l'entrepreneuriat • Homologation nationale des curricula développés • Organisation de stages de formation en collaboration avec les partenaires du CERSA • Mise en ligne des cours 						
RÉALISATION	<ul style="list-style-type: none"> • Curricula existants mis à jour et renforcés • Nouveaux curricula élaborés 						
INDICATEUR DE RÉALISATION				SOURCE DE VÉRIFICATION			
<ul style="list-style-type: none"> • Un programme de formation en Master avec 5 spécialités élaboré • Un programme de Doctorat élaboré ; • Un programme de formation modulaire de courte durée élaboré 				<ul style="list-style-type: none"> • DAAS - UL • Visite de site • Rapports CERSA 			
JALONNAGE DE LA MISE EN ŒUVRE	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de l'équipe des experts pour le développement des curricula • Développement des curricula • Atelier de validation des curricula 						
PASSATION DES MARCHÉS	<ul style="list-style-type: none"> • Développement de nouveaux curricula de Master et Doctorat par les Experts • Atelier de validation des curricula du Master et de Doctorat 						
RESPONSABILITÉ DE LA MISE EN ŒUVRE	CERSA, UL						
DURÉE : 12 mois	Démarrage :			Achèvement :			
PRINCIPAUX ORGANISMES CONSTITUTIFS : UL, KUL, WU, INRA, SAU, UG, UAC				PARTICIPANTS : ITRA, ICAT, ANPAT			
HYPOTHÈSES	<ul style="list-style-type: none"> • Disponibilité et franche collaboration des partenaires • Décaissement à temps 						
IMPLICATIONS FINANCIÈRES	CERSA						
Analyse ligne budgétaire	1 ^{er} trim	2 ^e trim	3 ^e trim	4 ^e trim	5 ^e trim	6 ^e trim	Total
1	Développement de nouveaux curricula de Master et Doctorat par les Experts	61 000					61 000
2	Atelier de validation des curricula du Master et de Doctorat		82 000				82 000

CEA

Modèle de Plan de mise en œuvre

3	Atelier de validation du programme de formation des professionnels		17 000					17 000
TOTAUX		143 000	17 000					160 000

Modèle de Plan de mise en œuvre

7.2.2. Formation des étudiants en Master

Plan d'action : Excellence dans l'enseignement et la formation

Calendrier : Année 1 (2014/2015)

Objectif : Formation de cadres compétents pour le renforcement de la recherche en sciences aviaires en Afrique de l'Ouest et du centre

RÉSULTAT DLI #2	Nouveaux étudiants inscrits en Master	
ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration et communication des documents d'appel à candidature au niveau national et régional (préinscription en ligne et annonces dans les presses) • Attraction des étudiants par des visites des chancelleries, universités, ministères et instituts de recherche concernés dans les pays partenaires • Réception, étude des dossiers et notification des résultats aux candidats • Atelier d'orientation et d'immersion au programme CERSA et de sensibilisation aux procédures d'inscription à UL • Appuis financiers sous forme d'allocations d'études • Allocations spéciales pour la formation des jeunes femmes scientifiques 	
RÉALISATION	<ul style="list-style-type: none"> • 20 étudiants inscrits en Master dans les mentions articulées autour des thématiques de recherche du CERSA en tenant de l'aspect régional et de l'aspect genre 	
INDICATEUR DE RÉALISATION		SOURCE DE VÉRIFICATION
<ul style="list-style-type: none"> • 20 nouveaux étudiants inscrits en Master • Au moins 30% des inscrits en provenance de la sous-région • Au moins 40% des inscrits de sexe féminin • Les critères d'octroi des appuis financiers établis 		Lettres de notification Rapports d'activités du CERSA Registre des inscriptions du CERSA Base de données de la Direction des affaires académiques et de la scolarité (DAAS) de l'UL
JALONNAGE DE LA MISE EN ŒUVRE	<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration et diffusion des appels à candidature pour l'année académique 2014-2015 • Elaboration et édition du document de communication sur le centre • Communication pour la promotion du centre • Etude de dossiers et notification des candidats au plus tard le 15 août 2014 • Orientation académique et soutien logistique • Appui des experts aux enseignements 	
PASSATION DES MARCHÉS	<ul style="list-style-type: none"> • Acquisition de documentation, livres et abonnement aux revues • achat de consommables informatiques et fournitures de bureau • diffusion des appels à candidature (<i>frais de mission dans les pays ciblés, frais de déplacement dans les chancelleries; coût des annonces dans les média identifiés</i>) • sessions du Conseil Scientifique pour l'étude des dossiers • atelier d'orientation • mobiliers et équipements didactiques (PM) 	
RESPONSABILITÉ DE LA MISE EN ŒUVRE	Equipe CERSA	
DURÉE : 9 mois	Démarrage :	Achèvement :
PRINCIPAUX ORGANISMES CONSTITUTIFS : Université de Lomé, autres universités et instituts partenaires		PARTICIPANTS : Chancelleries et Gouvernements des pays ciblés ; autres parties prenantes de la filière

Modèle de Plan de mise en œuvre

HYPOTHÈSES		<ul style="list-style-type: none"> • Excellent taux de réponse aux appels à candidature avec un accent particulier aux candidats de sexe féminin • Demandes d'inscription suffisantes reçues des autres pays ciblés • Franche collaboration des principaux partenaires • Décaissements à temps • Stabilité sociale et sécurité sur le campus universitaire 						
IMPLICATIONS FINANCIÈRES		Budget du CERSA						
Analyse ligne budgétaire		1 ^{er} trim	2 ^e trim	3 ^e trim	4 ^e trim	5 ^e trim	6 ^e trim	Total
1	Elaboration et édition du document de communication sur le centre	5 000						5 000
2	Elaboration et diffusion des appels à candidature	2000						2000
3	Communication pour la promotion du centre	15000	5000					20000
4	Etude de dossiers et notification des candidats	1 600						1600
5	Orientation académique et soutien logistique		1200					1 200
6	Appui des experts aux enseignements		3200	9600	6400			19200
7	Appuis financiers sous forme d'allocations d'études aux étudiants sélectionnés	20 000						20 000
8	Subvention à l'entrepreneuriat			15000				15 000
TOTAUX		43600	9400	24600				77600

Modèle de Plan de mise en œuvre

7.2.3. Formation des étudiants en Doctorat

Plan d'action : Excellence dans l'enseignement et la formation

Calendrier : 2014/2015

Objectif : Formation de cadres compétents pour le renforcement de la recherche en sciences aviaires et la production avicole en Afrique de l'Ouest et du centre

RÉSULTAT DLI #2	Nouveaux étudiants inscrits en doctorat							
ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none"> Appel à candidature national et régional pour l'inscription Sélection et publication de la liste des étudiants retenus Atelier de sensibilisation des étudiants aux procédures administratives pour l'inscription à UL et les facilités pour les étudiants étrangers Subvention à la recherche et développement Appui au programme d'enseignement des Fellows (assistantship) 							
RÉALISATION	<ul style="list-style-type: none"> Inscription de nouveaux étudiants au programme doctoral dans les thématiques du CERSA en tenant de l'aspect régional et de l'aspect genre 							
INDICATEUR DE RÉALISATION				SOURCE DE VÉRIFICATION				
<ul style="list-style-type: none"> Sept (7) nouveaux étudiants inscrits en thèses de doctorat 				<ul style="list-style-type: none"> Rapports du CERSA 				
JALONNAGE DE LA MISE EN ŒUVRE	<ul style="list-style-type: none"> Lancement des appels à candidature (National et international) Sélection et publication de la liste des étudiants retenus Sensibilisation sur les procédures d'inscription et les facilités locales 							
PASSATION DES MARCHÉS	<ul style="list-style-type: none"> Avis de non objection de la banque 							
RESPONSABILITÉ DE LA MISE EN ŒUVRE	Equipe CERSA							
DURÉE :	Démarrage :			Achèvement :				
PRINCIPAUX ORGANISMES CONSTITUTIFS : UL ; Opérateurs de la filière				PARTICIPANTS : Partenaires nationaux et internationaux				
HYPOTHÈSES	Démarrage des activités de la Direction du CERSA Ouverture des inscriptions du troisième cycle à UL Décaissement dans les délais							
IMPLICATIONS FINANCIÈRES		Budget CERSA						
Analyse ligne budgétaire		1 ^{er} trim	2 ^e trim	3 ^e trim	4 ^e trim	5 ^e trim	6 ^e trim	Total
1	Lancement des appels à candidature (National et international)	2000						2000
2	Sélection et publication de la liste des étudiants retenus	1 000						1 000
3	Sensibilisation sur les procédures d'inscription et les facilités locales	1 000						1 000
4	Subvention à la recherche	35 000						35 000

CEA

Modèle de Plan de mise en œuvre

5	Appui au programme d'enseignement des Fellows (Assistantship)	15 000						15 000
TOTALS		54 000						54 000

Modèle de Plan de mise en œuvre

7.2.4. Formation modulaire et cours professionnels

Plan d'action : Excellence dans l'enseignement et la formation

Calendrier : 2014/2015

Objectif : Renforcement de capacités de professionnels et techniciens aux méthodes innovantes de gestion et de production avicole en Afrique de l'Ouest et du Centre

RÉSULTAT DLI #2	Postuniversitaires, techniciens et professionnels de la filière avicole formés						
ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration de critères de sélection • Lancement des appels à candidature • Formations modulaires à l'entrepreneuriat avicole à l'attention des jeunes diplômés universitaires • Formations modulaires spécialisées pour le renforcement des capacités des techniciens des exploitations avicoles • Formation modulaires spécialisées pour les professionnels des autres maillons de la filière (vulgarisateurs, revendeuses, distributeurs de produits congelés, autres professionnels en amont et en aval de la production) • Subvention à l'entrepreneuriat 						
RÉALISATION	<ul style="list-style-type: none"> • Inscription des étudiants et/ou des professionnels • Jeunes diplômés postuniversitaires formés et accompagnés dans la rédaction de leurs projets d'installation d'une ferme avicole • Techniciens ont acquis de nouvelles compétences pour la gestion des exploitations avicoles • Professionnels de la filière ont vu leurs compétences renforcées pour assurer la formation, les suivi-accompagnement et autres activités connexes 						
INDICATEUR DE RÉALISATION				SOURCE DE VÉRIFICATION			
<ul style="list-style-type: none"> • 21 jeunes diplômés universitaires inscrits à l'entrepreneuriat avicole • 26 techniciens avicoles formés • 15 formateurs/vulgarisateurs formés 				<ul style="list-style-type: none"> • Attestations de participation • Rapports des ateliers • Manuel de formation 			
JALONNAGE DE LA MISE EN ŒUVRE	<ul style="list-style-type: none"> • Lancement des appels à candidature • Publication de la liste des étudiants retenus • Ateliers de formation à l'entrepreneuriat avicole • Modules de formation spécialisée à l'attention des opérateurs des exploitations avicoles • Ateliers de formations à l'endroit des professionnels de la filière 						
PASSATION DES MARCHÉS	<ul style="list-style-type: none"> • Formation modulaire pour les professionnels de la filière 						
RESPONSABILITÉ DE LA MISE EN ŒUVRE	Equipe CERSA Personnes ressources						
DURÉE :	Démarrage :		Achèvement :				
PRINCIPAUX ORGANISMES CONSTITUTIFS : UL ; Opérateurs de la filière			PARTICIPANTS : Partenaires nationaux et internationaux				
HYPOTHÈSES	Disponibilité et franche collaboration des principaux partenaires Pleine adhésion des professionnels de la filière au programme Décaissement dans les délais						
IMPLICATIONS FINANCIÈRES	Budget CERSA Droits d'inscription						
Analyse ligne budgétaire	1 ^{er} trim	2 ^e trim	3 ^e trim	4 ^e trim	5 ^e trim	6 ^e trim	Total

CEA

Modèle de Plan de mise en œuvre

1	Lancement des appels à candidature	2 000					5 000
2	Ateliers de formation modulaire pour les professionnels de la filière		10 000		10 000		20 000
3	Formations modulaires à l'entrepreneuriat avicole à l'attention des jeunes diplômés universitaires		5000	10000			15000
4	Formation modulaires spécialisées pour les professionnels des autres maillons de la filière (vulgarisateurs, revendeuses, distributeurs de produits congelés, autres professionnels en amont et en aval de la production)		10000		10000		20000
TOTAUX		2 000	25 000	10 000	20 000		57000

Modèle de Plan de mise en œuvre

7.2.5. Renforcement des capacités des enseignants

Plan d'action : Excellence dans l'enseignement et la formation

Calendrier : Année 1

Objectif : Renforcer les capacités des enseignants dans l'excellence dans l'enseignement

RÉSULTAT DLI # 2	Enseignement et formation spécialisés de haut niveau	
ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none"> • Identification des domaines de renforcement de capacités des enseignants pour atteindre l'excellence dans l'enseignement • Identification des exemples de méthodes innovantes d'enseignement en collaboration des universités partenaires. • Formation des enseignants à la méthode innovante et expérientielle d'enseignement • Communication autour des méthodes efficace innovantes • Encadrement des formateurs locaux par les enseignants internationaux en mission d'enseignement au CERSA ; • Evaluation régulière des méthodes d'enseignement (séminaires) • Formation à la préparation et animation de cours • Formation à la conception de programme et à l'organisation pédagogique • Formation à l'auto évaluation et à l'évaluation par les étudiants 	
RÉALISATION	<ul style="list-style-type: none"> • Les domaines de renforcement des enseignants sont identifiés • Les méthodes innovantes d'enseignement identifiées en collaboration avec les universités partenaires • Des enseignants sont formés à la méthode innovante et expérientielle d'enseignement • Un document de communication sur les méthodes expérientielles d'enseignement est élaboré • Curricula existants mis à jour et renforcés • Cadre de partenariat établi pour le stage des étudiants 	
INDICATEUR DE RÉALISATION	<ul style="list-style-type: none"> • Liste des domaines de renforcement des enseignants • Liste des méthodes innovantes d'enseignement • Nombre d'enseignants formés • Document de communication sur les méthodes expérientielles d'enseignement • 1 manuel d'auto évaluation de cours élaboré • 1 manuel d'évaluation de cours par les étudiants 	SOURCE DE VÉRIFICATION
JALONNAGE DE LA MISE EN ŒUVRE	<ul style="list-style-type: none"> • Identification des domaines de renforcement de capacitésdes enseignants pour atteindre l'excellence dans l'enseignement • Identification des exemples de méthodes innovantes d'enseignement en collaboration avec des universités partenaires. • Formation des enseignants à la méthode innovante et expérientielle d'enseignement • Communication autour des méthodes efficace innovantes • Evaluation régulière des méthodes d'enseignement (séminaires) • ; • Elaboration des manuels d'auto évaluation et d'évaluation. 	
PASSATION DES MARCHÉS	<ul style="list-style-type: none"> • Atelier et formation 	
RESPONSABILITÉ DE LA MISE EN ŒUVRE	CERSA, UL	
DURÉE : 12 mois	Démarrage :	Achèvement :

Modèle de Plan de mise en œuvre

PRINCIPAUX ORGANISMES CONSTITUTIFS : UL, KUL, WU, INRA,		PARTICIPANTS : Enseignants CERSA						
HYPOTHÈSES		<ul style="list-style-type: none"> • Disponibilité et franche collaboration des partenaires • Décaissement à temps 						
IMPLICATIONS FINANCIÈRES		CERSA						
Analyse ligne budgétaire		1 ^{er} trim	2 ^è trim	3 ^è trim	4 ^è trim	5 ^è trim	6 ^è trim	Total
1	Séminaire d'identification des domaines de renforcement de capacités des enseignants chercheurs	15000						15000
2	Atelier de formation la conception, préparation, organisation pédagogique et animation de cours	85 000						85 000
3	Formation des enseignants à la méthode innovante et expérimentielle d'enseignement		25000					25000
4	Elaboration du document sur les méthodes innovantes et expérimentielles d'enseignement			5000				5000
5	Élaboration des manuels	10 000						10 000
TOTAUX		110000	25 000	5 000				140 000

Modèle de Plan de mise en œuvre

7. 3.1. Réaménagement du Laboratoire des sciences aviaires

Plan d'action : Excellence dans la recherche

Calendrier : 2014/2015

Objectif : Doter le laboratoire des Sciences aviaires d'infrastructures consistantes pour la qualité de recherche

RÉSULTAT DLI #4	Réaménagement du laboratoire des Sciences Aviaires							
ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none"> • Commettre un architecte pour l'évaluation des travaux d'aménagement • Lancer un appel d'offre pour réalisation de l'ouvrage d'aménagement • Dépouiller des offres, sélection et signature de contrat d'aménagement 							
RÉALISATION	Complexe du laboratoire de recherche en sciences aviaires du CERSA réhabilité							
INDICATEUR DE RÉALISATION <ul style="list-style-type: none"> • Processus de passation de marché terminé 				SOURCE DE VÉRIFICATION <ul style="list-style-type: none"> • Document d'appel d'offre en presse • Rapport de sélection d'entreprise • Devis estimatif de réhabilitation • Contrat de réalisation des travaux • Rapport de sélection de l'entreprise de réalisation des travaux • Rapport CERSA 				
JALONNAGE DE LA MISE EN ŒUVRE	<ul style="list-style-type: none"> • Commission d'un architecte pour évaluer des travaux d'aménagement du laboratoire • Lancement un appel d'offre pour réalisation de l'ouvrage d'aménagement • Dépouillement des offres, sélection et signature de contrat d'aménagement 							
PASSATION DES MARCHÉS	Réaménagement du bâtiment du laboratoire des sciences aviaires							
RESPONSABILITÉ DE LA MISE EN ŒUVRE	Directeur CERSA							
DURÉE : 12 mois	Démarrage :			Achèvement :				
PRINCIPAUX ORGANISMES CONSTITUTIFS : CERSA, UL			PARTICIPANTS : CERSA, UL					
HYPOTHÈSES	Décaissement à temps							
IMPLICATIONS FINANCIÈRES	Budget CERSA							
Analyse ligne budgétaire		1 ^{er} trim	2 ^e trim	3 ^e trim	4 ^e trim	5 ^e trim	6 ^e trim	Total
1	Commission d'un architecte pour évaluer des travaux d'aménagement du laboratoire	44000						5000
2	Lancement un appel d'offre pour réalisation de l'ouvrage d'aménagement		3000					3000
3	Dépouillement des offres, sélection et signature de contrat d'aménagement			3000				3000
TOTAUX		44 000	3 000	3 000				50 000

Modèle de Plan de mise en œuvre

7. 3.2. Acquisition et installation des équipements de laboratoire

Plan d'action : Excellence dans la Recherche

Calendrier : 2014/2015

Objectif : Renforcement des laboratoires

RÉSULTAT DLI #4	Acquisition et installation des équipements de laboratoire						
ACTIVITÉ	Passation de marchés pour : <ul style="list-style-type: none"> • Equipement de poulaillers (batteries et cages d'élevage, abreuvoir, pondoir, mangeoires) • Equipements d'analyse des aliments, ingrédients et accessoires et installation • Matériels et équipements zootechniques et physiologiques • Congélateurs 						
RÉALISATION	Equipements acquis et installés						
INDICATEUR DE RÉALISATION :					SOURCE DE VÉRIFICATION		
<ul style="list-style-type: none"> • Processus de passation de marchés terminé pour 50% des équipements de laboratoire 					<ul style="list-style-type: none"> • Visite de sites • Service financier • Dossiers d'appels d'offre • Rapports 		
JALONNAGE DE LA MISE EN ŒUVRE	<ul style="list-style-type: none"> • Acquisition d'équipement de poulaillers (batteries et cages d'élevage, abreuvoir, pondoir, mangeoires) • Acquisition & installation d'équipements d'analyse des aliments, ingrédients et accessoires • Acquisition et installation de divers matériels et équipements zootechniques et physiologiques • Acquisition & installation de congélateurs 						
PASSATION DES MARCHÉS	<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration des TDRs pour les différents équipements • Atelier de validation des TDRs • Elaboration des dossiers d'appel d'offre pour les équipements de laboratoire • Lancement des dossiers d'appel d'offre • Dépouillement des offres, sélection et signature de contrat d'aménagement 						
RESPONSABILITÉ DE LA MISE EN ŒUVRE	Administration du CERSA, Banque Mondiale, ARMP						
DURÉE : 9 mois		Démarrage :			Achèvement :		
PRINCIPAUX ORGANISMES CONSTITUTIFS : Administration du CERSA, Banque Mondiale, ARMP				PARTICIPANTS :			
HYPOTHÈSES	<ul style="list-style-type: none"> • Chronogramme du processus de passation de marchés respecté • Décaissement à temps 						
IMPLICATIONS FINANCIÈRES							
Analyse ligne budgétaire	1 ^{er} trim	2 ^e trim	3 ^e trim	4 ^e trim	5 ^e trim	6 ^e trim	Total
1	Atelier de validation des TDRs		11000				11 000

CEA

Modèle de Plan de mise en œuvre

2	Elaboration des dossiers d'appel d'offre pour les équipements de laboratoire			2000				2 000
3	Publication des dossiers d'appel d'offre		6000					6 000
4	Dépouillement des offres, sélection et signature de contrat d'aménagement			6000				6 000
TOTAUX			17 000	8 000				25 000

Modèle de Plan de mise en œuvre

7. 3.3. Diagnostic des techniques d'élevage des volailles

Plan d'action : Excellence dans la recherche

Calendrier : 2014/2015

Objectif : Amélioration de la productivité

RÉSULTAT DLI #2	Caractérisation des différentes techniques d'élevage des volailles dans la sous-région							
ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none"> Collecte de données sur les modes de conduite des élevages de volailles en zone tropicale Inventaire des ingrédients alimentaires conventionnels et non conventionnels utiles pour l'alimentation des volailles Caractérisation phénotypique des différentes races identifiées au Togo, Bénin, Ghana et Nigéria 							
RÉALISATION	<ul style="list-style-type: none"> Techniques de conduites bandes de volailles innovées Programmes de mue artificielle élaborés 							
INDICATEUR DE RÉALISATION				SOURCE DE VÉRIFICATION				
<ul style="list-style-type: none"> 4 fiches techniques de conduites de bandes de volailles élaborées Une fiche technique de programmes élaborée 2 articles scientifiques 				<ul style="list-style-type: none"> Fiches techniques Rapports Revue scientifique 				
JALONNAGE DE LA MISE EN ŒUVRE	<ul style="list-style-type: none"> Elaboration et validation des instruments de collecte (questionnaires et guides d'entretien) et formation des enquêteurs Collecte des données sur le terrain Traitement et analyse des données Inventaire des contraintes liées aux systèmes d'élevage Transcription des contraintes en thématiques de recherche Restitution et validation des résultats 							
PASSATION DES MARCHÉS	<ul style="list-style-type: none"> Achat de provendes et additifs alimentaires (lot 1) et de produits vétérinaires Achat d'œufs à couvrir et de poussins reproducteurs d'un jour 							
RESPONSABILITÉ DE LA MISE EN ŒUVRE	Directeur CERSA, Responsable recherche et développement, Equipes de recherche							
DURÉE : 9 mois		Démarrage :			Achèvement :			
PRINCIPAUX ORGANISMES CONSTITUTIFS : CERSA				PARTICIPANTS : Chercheurs et Etudiants (ESA, ESTBA, FDS, UAC, UG, IUSTA)				
HYPOTHÈSES	<ul style="list-style-type: none"> Motivation des chercheurs et étudiants Décassement à temps 							
IMPLICATIONS FINANCIÈRES								
Analyse ligne budgétaire		1 ^{er} trim	2 ^e trim	3 ^e trim	4 ^e trim	5 ^e trim	6 ^e trim	Total
1	Elaboration et validation des instruments de collecte (questionnaires et guides d'entretien) et formation des enquêteurs	3 000						3 000

CEA

Modèle de Plan de mise en œuvre

2	Collecte des données sur le terrain		30 000					30 000
3	Traitement et analyse des données			3 500				3 500
4	Restitution et validation des résultats				5 000			5 000
TOTAUX		3 000	30 000	3 500	5 000			41 500

Modèle de Plan de mise en œuvre

7. 3.4. Inventaire des méthodes de transformation et de conservation des produits de volailles

Plan d'action : Excellence dans la recherche

Calendrier : 2014/2015

Objectif : Contribution à la sécurité alimentaire

RÉSULTAT DLI #2	Développement de nouvelles technologies de transformation et de conservation des produits de volailles							
ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none"> Inventaires des méthodes de transformation et de conservation existantes dans la sous-région Évaluation des risques sanitaires liés aux méthodes de transformation et de conservation existantes dans la sous-région 							
RÉALISATION	<ul style="list-style-type: none"> Méthodes de transformation et de conservation identifiées Risques sanitaires évalués 							
INDICATEUR DE RÉALISATION				SOURCE DE VÉRIFICATION				
<ul style="list-style-type: none"> Un document synoptique sur les méthodes de transformation et de conservation des produits de volailles Une communication à un congrès régional Un article scientifique 				<ul style="list-style-type: none"> Rapports CERSA Revue Scientifique Acte de congrès Tiret-à-part 				
JALONNAGE DE LA MISE EN ŒUVRE	<ul style="list-style-type: none"> Collecte des données sur les méthodes de transformation et de conservation Traitement et analyse des données Renforcement de capacités d'un chercheur en technologie alimentaire à INRA (Tours France) Évaluation des risques sanitaires Participation au congrès 							
PASSATION DES MARCHÉS	<ul style="list-style-type: none"> Acquisition et installation d'un mini-abattoir et accessoires Acquisition & installation de congélateurs 							
RESPONSABILITÉ DE LA MISE EN ŒUVRE	Directeur CERSA, Responsable recherche et développement, équipes de recherche							
DURÉE : 12 mois		Démarrage :			Achèvement :			
PRINCIPAUX ORGANISMES CONSTITUTIFS :				PARTICIPANTS :				
HYPOTHÈSES	<ul style="list-style-type: none"> Motivation des chercheurs et étudiants, Décaissement à temps 							
IMPLICATIONS FINANCIÈRES		Budget CERSA						
Analyse ligne budgétaire		1 ^{er} trim	2 ^e trim	3 ^e trim	4 ^e trim	5 ^e trim	6 ^e trim	Total
1	Collecte des données sur les méthodes de transformation et de conservation	20 000	10 000					30 000
2	Renforcement de capacités d'un chercheur en technologie alimentaire à INRA				6 000			6 000

CEA

Modèle de Plan de mise en œuvre

3	Évaluation des risques sanitaires des produits de volailles		15 000	7 600				22 600
TOTAUX		20 000	25 000	7 600	6 000			58600

Modèle de Plan de mise en œuvre

7. 3.5. Analyse socio-économique de la filière

Plan d'action : Excellence dans la recherche

Calendrier : Année 1 (2014/2015)

Objectif : Amélioration de la productivité et la promotion de la filière avicole

RÉSULTAT DLI #2	<ul style="list-style-type: none"> Analyse socioéconomique de la filière avicole 						
ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none"> Elaboration du cadre méthodologique et des supports de collecte de données Entretien avec les acteurs de la société civile et partenaires institutionnels (Etat et PTF) Collecte d'information sur le terrain Traitement des données et rédaction des rapports Restitution et validation des résultats de l'enquête 						
RÉALISATION	<ul style="list-style-type: none"> Diagnostic/état des lieux du sous-secteur avicole réalisé au Ghana, Bénin et Togo Analyse organisationnelle du marché des volailles et produits de volailles est faite Rôles des femmes dans la filière avicole identifiés Principaux axes stratégiques de développement de la filière avicole identifiés 						
INDICATEUR DE RÉALISATION			SOURCE DE VÉRIFICATION				
<ul style="list-style-type: none"> Instruments de collecte de données Compte rendus des travaux de la phase préparatoire Matrice consolidée des données collectées 3 rapports diagnostic de la filière 1 bulletin technique sur les contraintes et les principaux axes stratégiques de développement de la filière 1 bulletin technique sur les rôles des femmes dans la filière 1 Rapport d'atelier 			<ul style="list-style-type: none"> Rapport CERSA Rapports d'étape Bulletin technique Matrice de données Rapport d'atelier 				
JALONNAGE DE LA MISE EN ŒUVRE	<ul style="list-style-type: none"> Entretien avec les acteurs, élaboration et validation des instruments de collecte d'information Enquêtes de terrain Dépouillement des questionnaires, traitement et analyse des données Rédaction de rapports et des bulletins Atelier de validation et édition des bulletins techniques 						
PASSATION DES MARCHÉS	<ul style="list-style-type: none"> organisation de séminaires et conférences thématiques Valorisation et vulgarisation des résultats de recherche (édition de brochure) Examen préalable et avis de non objection de IDA sur : <ul style="list-style-type: none"> Coût des enquêtes (logistique et transport, per diem et honoraires, achats divers) Coût de l'atelier de restitution des résultats 						
RESPONSABILITÉ DE LA MISE EN ŒUVRE	Equipe CERSA-Togo et chercheurs des universités partenaires de la sous-région						
DURÉE : 7 mois	Démarrage :		Achèvement :				
PRINCIPAUX ORGANISMES CONSTITUTIFS : UL			PARTICIPANTS : Universités et Instituts de recherche partenaires				
HYPOTHÈSES	<ul style="list-style-type: none"> Disponibilité et franche collaboration des acteurs Décaissement à temps 						
IMPLICATIONS FINANCIÈRES	Budget du CERSA						
Analyse ligne budgétaire	1 ^{er} trim	2 ^e trim	3 ^e trim	4 ^e trim	5 ^e trim	6 ^e trim	Total

CEA

Modèle de Plan de mise en œuvre

1	Elaboration et validation des instruments de collecte (questionnaires et guides d'entretien) et formation des enquêteurs		3000					3000
2	Enquêtes de terrain		30000					30000
3	Dépouillement des questionnaires et analyse des données			3500				3500
4	Restitution et validation des résultats			5000				5000
5	Rédaction, édition et ventilation du rapport d'étude et des bulletins techniques				5000			5000
TOTAUX			33000	8500	5000			46500

Modèle de Plan de mise en œuvre

7. 3.6. Développement de techniques de diagnostic, contrôle et traitements des maladies des volailles

Plan d'action : Excellence dans la recherche

Calendrier : 2014/2015

Objectif : Amélioration de la productivité

RÉSULTAT DLI #2	Développement de techniques de diagnostic, contrôle et traitements des maladies des volailles							
ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none"> Etat des lieux des pathologies parasitaires et infectieuses des volailles Description des symptômes des maladies identifiées Elaboration des normes de biosécurité et de biosureté dans les exploitations avicoles Utilisation des plantes ou produits de plantes médicinales dans le traitement et le contrôle des maladies de volailles 							
RÉALISATION	<ul style="list-style-type: none"> Principales maladies infectieuses et parasitaires inventoriées Normes de biosécurité et biosureté élaborées Plantes et produits de plantes efficaces dans le traitement et le contrôle des maladies de volailles identifiées 							
INDICATEUR DE RÉALISATION				SOURCE DE VÉRIFICATION				
<ul style="list-style-type: none"> Document synoptique sur les principales maladies des volailles Une fiche technique Une communication au congrès Un article scientifique 				<ul style="list-style-type: none"> Tiret-à-part Fiches techniques Rapport CERSSA Revue scientifiques Actes 				
JALONNAGE DE LA MISE EN ŒUVRE	<ul style="list-style-type: none"> Collecte de données Traitement et analyse des données Évaluation des risques sanitaires Participation au congrès 							
PASSATION DES MARCHÉS	<ul style="list-style-type: none"> Acquisition & installation de congélateurs Achat de consommables de laboratoires Acquisition & installation de Microscopes 							
RESPONSABILITÉ DE LA MISE EN ŒUVRE	Directeur CERSSA, Responsable recherche et développement, équipes de recherche							
DURÉE : 12 mois	Démarrage :			Achèvement :				
PRINCIPAUX ORGANISMES CONSTITUTIFS :			PARTICIPANTS :					
HYPOTHÈSES	<ul style="list-style-type: none"> Motivation des recherches et étudiants, Décassement à temps 							
IMPLICATIONS FINANCIÈRES	Budget CERSSA							
Analyse ligne budgétaire		1 ^{er} trim	2 ^e trim	3 ^e trim	4 ^e trim	5 ^e trim	6 ^e trim	Total
1	Collecte de données	20 000	10 000					30 000
2	Traitement et analyse des données							

CEA

Modèle de Plan de mise en œuvre

3	Évaluation des risques sanitaires							
4	Participation au congrès				1080			1080
5								
TOTAUX		20 000	10 000		1 080			31 080

Modèle de Plan de mise en œuvre

7. 4.1. Approbation du plan cadre 2014/2015 de suivi-évaluation d'impacts par le Comité National du CERSA

Plan d'action : Impact de développement

Calendrier : Année 1 (2014/2015)

Objectif : Amélioration de la gouvernance administrative du CERSA et réorientation des actions axées sur les résultats

RÉSULTAT DLI #2	Approbation du plan cadre 2014-2015 de suivi-évaluation d'impacts par le comité national du CERSA						
ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none"> Elaboration d'un guide de suivi-évaluation avec des indicateurs propres au CERSA et objectivement vérifiables Présentation et validation du guide de S-E par le Comité National du CERSA 						
RÉALISATION	Rapport du suivi-Evaluation effectué en année 1						
INDICATEUR DE RÉALISATION				SOURCE DE VÉRIFICATION			
<ul style="list-style-type: none"> Guides de suivi-évaluation Guide d'évaluation d'impacts 				Liste de présence des membres du comité national du CERSA Lettre d'approbation du comité Guides de Suivi-Evaluation			
JALONNAGE DE LA MISE EN ŒUVRE	<ul style="list-style-type: none"> Elaboration du guide S-E Elaboration du guide d'évaluation d'impacts Présentation pour amendement des documents de suivi-Evaluation Validation et notification de l'approbation par le Comité National du CERSA 						
PASSATION DES MARCHÉS	Examen préalable et avis de non objection de IDA sur les dépenses afférentes aux sessions de travail du comité national						
RESPONSABILITÉ DE LA MISE EN ŒUVRE	Directeur du CERSA						
DURÉE : 6 mois	Démarrage :			Achèvement :			
PRINCIPAUX ORGANISMES CONSTITUTIFS : Unité de gestion du CERSA			PARTICIPANTS : chercheurs du CERSA, membres du comité				
HYPOTHÈSES	Collaboration des partenaires						
IMPLICATIONS FINANCIÈRES	Budget du CERSA						
Analyse ligne budgétaire	1 ^{er} trim	2 ^e trim	3 ^e trim	4 ^e trim	5 ^e trim	6 ^e trim	Total
1	Elaboration des guides (S-E et Evaluation d'impacts)		5000				5000
2	Validation des guides		1500				1500
TOTAUX		6500					6500

Modèle de Plan de mise en œuvre

7. 4.2. Contraintes majeures rencontrées par les acteurs de la filière répertoriées

Plan d'action : Impact de développement

Calendrier : 2014/2015

Objectif : Développement et promotion de la filière avicole

RÉSULTAT DLI #2	Contraintes majeures rencontrées par les acteurs de la filière répertoriées						
ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none"> • Identification de tous les acteurs dans la région ouest africaine • Etude de base de la filière (séminaires, focus group, enquêtes et observations, etc.,) • Identification des contraintes, les défis et les questions de recherche développement • Formation des étudiants sur la définition et l'identification des thématiques de recherche 						
RÉALISATION	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport d'étude de base de la filière élaboré • Questions de recherche identifiées et publiées • Cartographie de la filière avicole 						
INDICATEUR DE RÉALISATION				SOURCE DE VÉRIFICATION			
<ul style="list-style-type: none"> • ILD #2 • Document d'étude de base de la filière • Publication des questions de recherche développement • Cartographie de la filière • Tous les étudiants en master et doctorat formés 				<ul style="list-style-type: none"> • Rapports • Cartographie • Bénéficiaire • Rapport CERSA 			
JALONNAGE DE LA MISE EN ŒUVRE	Elaboration et validation des questionnaires d'enquête et guides d'entretien Formation des étudiants sur la définition et l'identification des thématiques de recherche Enquêtes sur le terrain Dépouillement des fiches d'enquêtes et analyses des résultats Cartographie de la filière Rédaction et édition du document d'étude de base de la filière Organisation d'un séminaire de partage						
PASSATION DES MARCHÉS	<ul style="list-style-type: none"> • Installation et abonnement internet • Valorisation et vulgarisation des résultats de recherche (édition de brochure) 						
RESPONSABILITÉ DE LA MISE EN ŒUVRE	Directeur CERSA, Responsable Recherche-Développement						
DURÉE : 8 mois	Démarrage :			Achèvement :			
PRINCIPAUX ORGANISMES CONSTITUTIFS : CERSA, UL, UG et UAC			PARTICIPANTS : WPSA, ANPAT, Organisations professionnelles de la sous-région				
HYPOTHÈSES	<ul style="list-style-type: none"> • Disponibilité et franche collaboration de toutes les parties prenantes • Décaissement à temps 						
IMPLICATIONS FINANCIÈRES	Budget CERSA						
Analyse ligne budgétaire	1 ^{er} trim	2 ^è trim	3 ^è trim	4 ^è trim	5 ^è trim	6 ^è trim	Total
1	Enquêtes sur le terrain		40000				40000
	Formation des étudiants sur la définition et l'identification des thématiques de recherche		5000				5000

CEA

Modèle de Plan de mise en œuvre

2	Dépouillement des fiches d'enquêtes et analyses des résultats		7600					7600
3	Cartographie de la filière		6000					6000
4	Rédaction et édition du document d'étude de base de la filière		2700					2700
5	Organisation d'un séminaire de partage			25000				25000
TOTAUX			61300	25 000				86300

Modèle de Plan de mise en œuvre

7.4.3. Acquis de la formation reçue au CERSA mis en application par la majorité des professionnels et techniciens de la filière

Plan d'action : impact

Calendrier : 2014/2015

Objectif : Développement et promotion de la filière avicole

RÉSULTAT DLI #2	Acquis de la formation reçue au CERSA mis en application par la majorité des professionnels et techniciens de la filière						
ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none"> Suivi périodique des techniciens/professionnels formés dans la mise en pratique des enseignements reçus 						
RÉALISATION	<ul style="list-style-type: none"> Impact de la formation sur la production avicole évalué 						
INDICATEUR DE RÉALISATION Nombre de technologies enseignées et adoptées pourcentage d'étudiants à cycle court (professionnels et techniciens) formés utilisant les technologies enseignées					SOURCE DE VÉRIFICATION Rapport de suivi Rapport CERSA		
JALONNAGE DE LA MISE EN ŒUVRE	Suivi périodique des techniciens/professionnels formés dans la mise en pratique des enseignements reçus						
PASSATION DES MARCHÉS	Valorisation et vulgarisation des résultats de recherche (édition de brochure)						
RESPONSABILITÉ DE LA MISE EN ŒUVRE	Directeur CERSA, Responsable Recherche-Développement						
DURÉE : 6 mois	Démarrage :			Achèvement :			
PRINCIPAUX ORGANISMES CONSTITUTIFS : CERSA, UL, UG et UAC				PARTICIPANTS : WPSA, ANPAT, Organisations professionnelles de la sous-région			
HYPOTHÈSES	<ul style="list-style-type: none"> Formation à temps des techniciens Franche collaboration des professionnels de la filière Décaissement à temps des fonds 						
IMPLICATIONS FINANCIÈRES							
Analyse ligne budgétaire	1 ^{er} trim	2 ^e trim	3 ^e trim	4 ^e trim	5 ^e trim	6 ^e trim	Total
1	Suivi périodique des techniciens/professionnels formés			32 000			32000
2							
TOTAUX				32000			32000

Modèle de Plan de mise en œuvre

7.4.4. Outils de valorisation des résultats de recherche du CERSA élaborés et validés

Plan d'action : Impact de développement

Calendrier : 2014/2015

Objectif : Valorisation des produits de recherche et appui technique aux acteurs de la filière

RÉSULTAT DLI #2	Outils de valorisation et de vulgarisation des résultats de recherche du CERSA élaborés et validés						
ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation de fora périodiques à l'endroit des acteurs de la filière avicole • Elaboration de fiches techniques • Mise en place d'une plateforme d'innovation • Identification des thématiques de Recherche & Développement • Réalisation de « Human story » et « success story » • Organisation d'émissions radios interactives 						
RÉALISATION	<ul style="list-style-type: none"> • Thématiques de recherche-développement répertoriées • Rapports d'études diagnostiques • Plateforme installée (collaborations multientrepreneuriales) • Fiches techniques élaborées • Human story et success story réalisés et success story réalisés 						
INDICATEUR DE RÉALISATION				SOURCE DE VÉRIFICATION			
<ul style="list-style-type: none"> • Au moins 5 (cinq) fiches techniques • Document synoptique des thématiques de recherche formulées par les acteurs • Outils de valorisation électronique disponible • Au moins un « human story »/ « success story » réalisé 				<ul style="list-style-type: none"> • Rapports, • Fiches techniques, • Portail du CERSA 			
JALONNAGE DE LA MISE EN ŒUVRE	<ul style="list-style-type: none"> • Recueil d'information • Dépouillement et analyse de données • Intervention sur terrain • Elaboration et édition de fiches techniques • Installation de la plateforme • Formation des étudiants, professionnels et techniciens sur les technologies et service de vulgarisation • Human/success story • Emissions radio 						
PASSATION DES MARCHÉS	<ul style="list-style-type: none"> • Installation et abonnement internet • Valorisation et vulgarisation des résultats de recherche (édition de brochure) 						
RESPONSABILITÉ DE LA MISE EN ŒUVRE	Directeur CERSA, Responsable Recherche-Développement						
DURÉE : 9 mois		Démarrage :			Achèvement :		
PRINCIPAUX ORGANISMES CONSTITUTIFS : UL, UG, UAC				PARTICIPANTS : ANPAT, ITRA, ICAT, WPSA			
HYPOTHÈSES	<ul style="list-style-type: none"> • Disponibilité et franche collaboration de toutes les parties prenantes • Décaissement à temps 						
IMPLICATIONS FINANCIÈRES	Budget CERSA						
Analyse ligne budgétaire	1 ^{er} trim	2 ^è trim	3 ^è trim	4 ^è trim	5 ^è trim	6 ^è trim	Total

CEA

Modèle de Plan de mise en œuvre

1	Recueil d'information		5000					5000
2	Dépouillement et analyse de données			2000				2000
3	Intervention sur terrain			3000	3000			6000
4	Elaboration et édition de fiches techniques				3000			3000
5	Installation de la plateforme				6000			6000
6	Formation des étudiants sur les techniques de vulgarisation et les, professionnels et techniciens sur les technologies avicoles				16000			16000
7	Human/success story				6 000			6 000
8	Emissions radio		2 500		2 500			5 000
TOTAUX			7500	5000	36500			49000

Modèle de Plan de mise en œuvre

7.4.5. Résultats de recherche et innovations avicoles existants dans les universités et institutions partenaires répertoriés et vulgarisés

Plan d'action : Impact

Calendrier : 2014/2015

Activité : 4.6. Valorisation et vulgarisation des résultats antérieurs de la recherche dans les universités et institutions partenaires dans la production avicole au Togo et en Afrique de l'Ouest et du Centre

Objectif : Faciliter et accroître le transfert et l'adoption de technologies et innovations avicoles mises au point dans les universités et institutions partenaires en Afrique de l'Ouest et du centre

RÉSULTAT DLI #2	Résultats de recherche et innovations avicoles existants dans les universités et institutions partenaires répertoriés et vulgarisés	
ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none"> Collecte des résultats de recherche et identification des technologies développées Identification des technologies déjà vulgarisées et leurs taux d'adoption par les acteurs Mise en place de la base de données des résultats de recherche avicole Sélection des technologies à vulgariser Production de matériels de formation et de vulgarisation des technologies sélectionnées Mise en place d'une unité de valorisation des résultats de recherche avicole 	
RÉALISATION	<ul style="list-style-type: none"> Répertoire des technologies appropriées élaboré; Base de données des résultats de recherche avicole, des inventions et innovations disponible; Fiches techniques des technologies et leurs applications produites; Unité de production d'incubateurs de technologies mise en place pour la valorisation des résultats de recherche; Supports d'information et de communication appropriés sont développés. 	
INDICATEUR DE RÉALISATION		SOURCE DE VÉRIFICATION
<ul style="list-style-type: none"> un répertoire des technologies avicoles disponibles une base de données électronique des résultats de recherche antérieurs disponibles 5 fiches techniques élaborées un support d'information et de formation 		<ul style="list-style-type: none"> rapport d'activité du CERSA, base de données de la plateforme du CERSA
JALONNAGE DE LA MISE EN ŒUVRE	<ul style="list-style-type: none"> Collecte des résultats de recherche antérieurs et identification des technologies développées Identification des technologies déjà vulgarisées et leurs taux d'adoption par les aviculteurs Mise en place et actualisation régulière de la base de données des résultats de recherche avicole Validation des technologies identifiées et sélection des technologies à vulgariser Production de matériels de formation et de vulgarisation des technologies sélectionnées Mise en place d'une unité de valorisation des résultats de recherche avicole 	
PASSATION DES MARCHÉS	<ul style="list-style-type: none"> Installation et abonnement internet Valorisation et vulgarisation des résultats de recherche (édition de brochure) Achat de consommables informatiques et fournitures de bureau Acquisition de documentation, livres et abonnement aux revues Acquisition & installation de matériels informatiques et photocopieurs 	
RESPONSABILITÉ DE LA MISE EN ŒUVRE	Equipe CERSA	
DURÉE : 12 mois	Démarrage :	Achèvement :

Modèle de Plan de mise en œuvre

PRINCIPAUX ORGANISMES CONSTITUTIFS : Université Catholique de Louvain (KU Leuven), Université de Wageningen (WU), Université de Lomé		PARTICIPANTS : Tous les partenaires.						
HYPOTHÈSES		<ul style="list-style-type: none"> - les politiques favorables et l'environnement propice existent de façon durable ; - les ressources adéquates sont mises régulièrement à disposition ; - disponibilité des résultats immédiatement valorisables dans le domaine avicole ; - tous les chercheurs et les partenaires sont fortement engagés dans le processus de valorisation des résultats de la recherche universitaire 						
IMPLICATIONS FINANCIÈRES		Budget CERSA						
Analyse ligne budgétaire		1 ^{er} trim	2 ^e trim	3 ^e trim	4 ^e trim	5 ^e trim	6 ^e trim	Total
1	Collecte des résultats de recherche existants et identification des technologies développées dans les universités et institutions partenaires	4000						4000
2	Identification des technologies déjà vulgarisée et leur taux d'adoption par les aviculteurs	6000						6000
3	Mise en place et actualisation régulière de la base de données des résultats de recherche avicole du CERSA	4000	2000					6000
4	Validation des technologies identifiées et sélection des technologies à vulgariser		10000	4000				14000
5	Production de matériels de formation et de vulgarisation des technologies sélectionnées				7000			7000
6	Mise en place d'une unité de valorisation des résultats de recherche avicole du CERSA							
TOTAUX		14000	12000	4000	7 000			37000

CEA

Modèle de Plan de mise en œuvre

4	Achat d'oeufs couverts et de poussins reproducteurs d'un jour	AOIR	120 000	60 000 000	OUI	Non	Prévue	01/05/14	16/05/14	23/05/14	07/07/14	28/07/14	12/08/14	02/09/14	75 Jours	IDA
			0				Réalisée									
5	Installation et abonnement internet	ED	3 000	1 500 000	Non	OUI	Prévue	04/10/14	11/10/14	14/10/14	24/10/14	N/A	N/A	21/10/14	15 Jours	IDA
			0				Réalisée									
6	Achat de consommables informatiques et fournitures de bureau	CR	5 000	2 500 000	Non	OUI	Prévue	09/10/14	16/10/14	23/10/14	07/11/14	21/11/14	29/11/14	20/12/14	15 Jours	IDA
			0				Réalisée									
7	Acquisition de documentation, livres et abonnement aux revues	CR et ED	33 000	16 500 000	Non	OUI	Prévue	20/10/14	27/10/14	03/11/14	18/11/14	02/12/14	10/12/14	31/12/14	30 Jours	IDA
			0				Réalisée									
8	Valorisation et vulgarisation des résultats de recherche (édition de brochure)	CR	15 000	7 500 000	Non	OUI	Prévue	01/12/14	08/12/14	15/12/14	30/12/14	13/01/15	21/01/15	11/02/15	15 Jours	IDA
			0				Réalisée									
9	Acquisition et installation de divers matériels et équipements zootecniques et physiologiques	AOI	253 000	126 500 000	OUI	Non	Prévue	13/04/14	28/04/14	05/05/14	19/06/14	10/07/14	25/07/14	15/08/14	75 Jours	IDA
			0				Réalisée									
10	Acquisition & installation de congélateurs	AON	175 000	87 500 000	Oui	Non	Prévue	25/04/14	10/05/14	17/05/14	16/06/14	07/07/14	22/07/14	12/08/14	75 Jours	IDA
			0				Réalisée									
11	Acquisition d'équipement de poulaillers (batteries et cages d'élevage, abreuvoir, pondoir, mangeoir)	CR	36 000	18 000 000	Non	OUI	Prévue	15/04/14	22/04/14	29/04/14	14/05/14	28/05/14	05/06/14	26/06/14	15 Jours	IDA
							Réalisée									
12	Acquisition & installation de divers matériels et équipements de mesure et de biologie cellulaire.	AOI	670 000	335 000 000	OUI	Non	Prévue	06/04/14	21/04/14	28/04/14	12/06/14	03/07/14	18/07/14	08/08/14	75 Jours	IDA
							Réalisée									
13	Acquisition & installation de matériels informatiques et photocopieurs	AON	150 000	75 000 000	OUI	NON	Prévue	15/03/14	30/03/14	06/04/14	06/05/14	27/05/14	11/06/14	02/07/14	75 Jours	IDA
							Réalisée									

CEA

Modèle de Plan de mise en œuvre

14	Acquisition et installation d'un groupe électrogène et d'UPS pour le CERSA	AON	140 000	70 000 000	OUI	Non	Prévue	15/03/14	30/03/14	06/04/14	06/05/14	27/05/14	11/06/14	02/07/14	75 Jours	IDA	
							Réalisée										
15	Acquisition & installation d'équipements d'analyse des aliments, ingrédients et accessoires	AOI	655 000	327 500 000	OUI	Non	Prévue	06/03/14	21/03/14	28/03/14	12/05/14	02/06/14	17/06/14	08/07/14	75 Jours	IDA	
							Réalisée										
16	Acquisition & installation de Microscopes	AON	163 000	81 500 000	OUI	Non	Prévue	05/05/14	20/05/14	27/05/14	26/06/14	17/07/14	01/08/14	22/08/14	75 Jours	IDA	
							Réalisée										
17	Acquisition & installation de matériel de microbiologie alimentaire et de biologie moléculaire	AOI	283 000	141 500 000	OUI	Non	Prévue	12/05/14	27/05/14	03/06/14	18/07/14	08/08/14	23/08/14	13/09/14	75 Jours	IDA	
							Réalisée										
18	Acquisition de matériels roulants	AON	133 000	66 500 000	OUI	Non	Prévue	22/03/14	06/04/14	13/04/14	13/05/14	03/06/14	18/06/14	09/07/14	75 Jours	IDA	
							Réalisée										
19	Acquisition & installation d'Equipement d'analyse des paramètres physiologiques	AOI	352 000	176 000 000	OUI	Non	Prévue	19/05/14	03/06/14	10/06/14	25/07/14	15/08/14	30/08/14	20/09/14	75 Jours	IDA	
							Réalisée										
20	Acquisition et installation d'un mini-abattoir et accessoires	AOI	207 000	103 500 000	OUI	Non	Prévue	01/07/14	16/07/14	23/07/14	06/09/14	27/09/14	12/10/14	02/11/14	75 Jours	IDA	
							Réalisée										
21	Achat de carburant & lubrifiant	ED	22 000	11 000 000	Non	OUI	Prévue	04/10/14	11/10/14	N/A	N/A	N/A	N/A	21/10/14	15 Jours	IDA	
							Réalisée										
Coût Total			4 945 000	2 472 500 000													

CEA

Modèle de Plan de mise en œuvre

			0	0															
--	--	--	---	---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Modèle de Plan de mise en œuvre

Contrats de Consultants et
Planning et méthodes de
sélection :

R éf · N o.	Description des services							PREPARATION ET LANCEMENT DE LA CONSULTATION									PROPOSITIONS TECHNIQUES		PROPOSITIONS FINANCIERES			PROJET DE CONTRAT			EXECUTION	
		Méthode de passation des marchés	Montant Estimatif en US\$	Montant Estimatif en CFA HT pour Etrangers et TTC pr Nationaux	Examen de la DNCMP (oui/non)	Examen de la CCMP (oui/non)	prévue / Réalisée	Préparat° des TDR et AMI	Date avis de la CCMP ou de la DNCMP sur TDR & AMI	Date de non objection de l'IDA sur TDR	Date de lancement de la manifestat°	Date d'ouverture des manifestat°	Fin d'évaluation SMI et / ou préparation DP	Date avis de la CCMP ou de la DNCMP sur DP	Date d'invitation à la soumission	Date ouverture des propositions techn	Fin d'évaluat° de la proposition ou des CV	Date de non objection de la CCMP ou de la DNCMP	Date ouverture proposition fin	Fin évaluation	Date de non objection de la CCMP ou de la DNCMP	Date Négotiation du contrat	Date avis de non objection de la CCMP / DNCMP	Date signature de contrat	Délai d'exécution	Commentaire
1	Sélection d'un cabinet pour le recrutement du personnel du Projet (Gestionnaire, Comptable, Spécialiste en passation de marchés et Secrétaire)	QC	7 000	3 500 000	Non	Oui	Prévu	01-mars-14	09-mars-14	23-mars-14	28-mars-14	14-avr.-14	28-avr.-14	06-mai-14	11-mai-14	28-mai-14	04-juin-14	19-juin-14	29-juin-14	04-juil.-14	12-juil.-14	04-août-14	12-août-14	27-août-14		Avis de l'IDA sur le rapport de recrutement
							Realisé																			
2	Mise en place d'un processus d'accompagnement et d'accréditation de laboratoire	CI	27 000	13 500 000	Non	Oui	Prévu	15-avr.-14	23-avr.-14	07-mai-14	12-mai-14	29-mai-14	08-juin-14	16-juin-14	21-juin-14	08-juil.-14	15-juil.-14	23-juil.-14	02-août-14	07-août-14	15-août-14	25-août-14	02-sept.-14	23-sept.-14		--
							Realisé																			

CEA

Modèle de Plan de mise en œuvre

III

FORMATION, ATELIER ET VOYAGES D'ETUDES

Réf. No.	Description des activités		Montant Estimatif en \$ EU	Montant Estimatif en CFA	Examen Préalable de l'IDA? (Oui/Non)	Date Avis de Non Objection de l'IDA	Durée estimée	Date de début	Commentaires
1	Atelier de lancement des activités du centre	Prévu	6 000	3 000 000	Oui	Oui	1j	17-juin-14	
		Réalisé							
2	Formation de l'équipe CERSA en Passation de marchés	Prévu	20 000	10 000 000	Oui	Oui	1 semaine	30-juin-14	Pour au moins 25 personnes
		Réalisé							
3	Formation modulaire pour les professionnels de la filière	Prévu	60 000	30 000 000	Oui	Oui	6 m/session	16-juil.-14	Pour au moins 40 personnes à former en trois semestres
		Réalisé							
4	Voyage d'études des chercheurs en vue de leur renforcement des capacités	Prévu	20 000	10 000 000	Oui	Oui	N/A	1-oct.-14	
		Réalisé							
5	organisation de séminaires et conférences thématiques	Prévu	20 000	10 000 000	Oui	Oui	N/A	1-oct.-14	
		Réalisé							
6	Participation et communication aux congrès	Prévu	40 000	20 000 000	Oui	Oui	N/A	15-janv.-15	
		Réalisé							
7	Formation en passation de marchés pour les acteurs de la chaîne de passation de marchés	Prévu	24 000	12 000 000	Oui	Oui	N/A	15-janv.-15	
		Réalisé							
Coût Total		Prévu	146 000	73 000 000					
		Réalisé	0	0					

CEA

Modèle de Plan de mise en œuvre

B. Cadre des résultats

PROGRAMME CEA - CADRE DES RÉSULTATS										
Titre du projet:	<i>Centre d'excellence regional sur les sciences aviaires (CERSA)</i>				Subvention totale (US\$):			8 000 000		
Grant ID #:					Montant de la subvention versé:					
Institution bénéficiaire:	<i>Universite de Lome</i>				Dépenses totales pour cette période:					
Date -commencement du projet:					Durée du rapport:					
Date - fin du projet:					Date du dépôt:					
Coordonnateur/ Coordonatrice du projet:	<i>Prof GBEASSOR Messanvi</i>				Reporting Officer:					
Liste des projets du CEA:	Formation doctorale (Master, doctorat), formation professionnelle a court terme, recherche developpment sur les sciences aviaires									
Indicateurs de résultats au niveau d'OPD	Base	Unité de mesure	Détails	Baseline (Nov. 2013)	Valeurs cumulat ivescibles	Fréquence	Source de données / Méthodologie	Responsabilité de collecte des données	Statut à partir de (insérer la date appropriée du rapport)	Commentaires (expliquer si le statut actuel ne correspond pas à l'objectif (il est plus bas ou plus haut))

CEA

Modèle de Plan de mise en œuvre

					Année 1 (Jun. 2015)	Année 2 (Jun, 2016)	Année 3 (Jun. 2017)	Année 4 (June 2018)				
Indicateur 1: Nombre de nouveaux étudiants étrangers et non-étrangers inscrits aux nouveaux masters spécialisés, doctorats et formations/programmes de courte durée [% de femmes] (→ Régionalité)	Nombre/ % (Définition d'indicateur: compte de nouveaux étudiants étrangers dans les nouveaux cours du CEA)	Nombre total d'étudiant inscrits	17	100	220	550	940	Semestriel	Base de données de la Direction des Affaires Académiques et de la Scolarité de l'Université de Lomé (DAAS)/ registre des inscriptions du CERSA, base de données du CERSA, Rapport semestriel du CERSA	Docteur A. G. ABBEY, Directeur-Adjoint de l'ESA, Tel: 00228 91353810; email: george_abbey2@yahoo.fr		Un système doit être établi pour suivre les données suivantes: biographiques, des renseignements de contact pleins(complets), le cours (d'indiquer licence, master, doctorat, diplôme universitaire après le doctorat ou à court terme), la nationalité et le genre de tous les étudiants inscrits dans les cours qui font partie du projet CEA. Les données devraient être démontées par genre. - de plus, le nombre d'étudiants nationaux devrait aussi être suivi pour des raisons de comparaison.
		Régional (Total)	2	20	46	114	195					
		Regional (Femmes)	0	2	5	8	12					
		Nationaux (Total)	15	49	109	266	455					
		Nationaux (Femmes)	1	8	15	22	28					

CEA

Modèle de Plan de mise en œuvre

Indicateur 1b: Nombre des nouveaux étudiants étrangers inscrit aux nouveaux programmes spécifiques (→ Régionalité)	Nombre (Définition d'indicateur: compte de nouveaux étudiants étrangers inscrit aux nouveaux programmes spécifiques du CEA)	Nombre total d'étudiants étrangers inscrits aux nouveaux programmes spécifiques	2	20	46	114	195	Semestriel				
		Post-Doctoral	0	1	2	3	3					
		Doctorat	0	3	7	12	17					
		Masters	2	4	10	25	40					
		Licence	0	0	0	0	0					
		Programmes de courte durée	0	20	45	120	220					
Indicateur 2: Nombre de programmes d'enseignement accrédités à l'échelle internationale y compris l'accréditation sous-régionale (→ Qualité de la formation)	Nombre (Définition d'indicateur: compte des programmes d'enseignement pertinents)		0	2*	3*	4*	5*#	Semestriel	Base de données de la Direction des Affaires Académiques et de la Scolarité de l'Université de Lomé (DAAS) Certificats/ lettres officielles d'homologations nationales (*) ou d'accréditation internationales	Professeur Messanvi GBEASSOR, Directeur du CERSA; Tél. Bureau : (+228) 22 25.50.94 / 22 25.08.77; Fax : +228 22 25.87.84 e.mail: gbeassor@tg.REFER.org ou mgbeassor@yahoo.fr		CERSA doit mettre en place une base de données de tous les programmes faisant partie du CERSA (comme indiqué dans la proposition soumise à l'AUA) avec les détails suivants: titre, niveau

CEA

Modèle de Plan de mise en œuvre

										(#)		(doctorat, master, licence, diplôme, etc), type, date, expiration et agence d'accréditation . De plus, vous devez fournir d'informations sur le type d'accréditation internationale entreprise; l'évaluation d'écart à certifier / entreprendre par une agence d'accréditation externe; auto-évaluation entreprise après avoir satisfait les standards internationales (comme indiqué dans le cadre de l'accord de performance); régional (WAHO/CAM ES), Accréditation sous-régionale ou nationale ou ISO (organisme international de
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-----	--	---

CEA

Modèle de Plan de mise en œuvre

													normalisation) ; programmes qui conforment au processus de Bologne (donnez des détails spécifiques)
Indicateur 3: Nombre d'étudiants et d'enseignants ayant effectué au moins 1 mois de stage dans une entreprise privée ou une institution locale correspondant à leur domaine/secteur (→ Sensibilisation)	Nombre (Définition d'indicateur: compte d'étudiants et d'enseignants ayant effectué au moins 1 mois de stage dans une société privée	Nombre total d'étudiants et professeurs formés	19	51	103	190	285	Semestriel	Rapports de voyage d'étude, attestation/certificat de formation, registre du suivi des stages et formation des enseignants, Base de données du CERSA, Rapport semestriel du CERSA,	Dr Mamy LAWSON-DRACKEY, Enseignant chercheur à l'ESTBA; Tel: 00228 90859084; Email: mlawdrackey@gmail.com		Mis en place des rapports ou base de données à propos des stages avec les détails suivants: les noms, coordonnées complètes, les domaines et dates d'études des stagiaires; les domaines d'étude; la durée des stages; le statut (publique/privés) et les coordonnées des institutions hôtes; les qualifications acquises (diplômes, certificats, etc) et les rapports	
		Étudiants	14	41	87	165	250						
		Professeurs	7	14	21	28	35						

CEA

Modèle de Plan de mise en œuvre

Indicateur 4: Montant des revenus externes créés par le CEA et logé dans un compte bancaire particulier (→Qualité de la formation et de la recherche)	Dollars US (Définition d'indicateur: Montant de dollars US gagné de l'extérieur du CEA)		4 520	24 800	67 320	112 320	157 320	Semestriel	Rapport financier du CERSA	Professeur Messanvi GBEASSOR, Directeur de l'ESA; Tél. Bureau : (+228) 22 25.50.94 / 22 25.08.77; Fax : +228 22 25.87.84 e.mail: gbeassor@tg.REFER.org mgbeassor@yahoo.fr	Un compte bancaire réservé doit être établi pour le projet CERSA. L'état financier devrait être par rapport à ce compte réservé.
INTERMEDIATE RESULTS											
Intermediate Result: Component 1											
Indicateur 5: Nombre de professeurs formés dans un domaine pertinent pour le programme grâce à une formation effectuée ou organisée par le CEA (→ Qualité de formation)	Nombre (Définition d'indicateur: Compte des professeurs formés dans un domaine pertinent pour le programme)	Nombre total de professeurs régionaux et nationaux formés	0	35	45	45	52	Semestriel	Rapports de voyage d'étude, attestation/certificat de formation, registre du suivi des stages et formation des enseignants, Base de données du CERSA, Rapport semestriel du CERSA,	Professeur SANDA Komla, Directeur de l'ESA; Tel: 00228 90122647; Email: komla.sanda@gmail.com	CERSA doit assurer la mise en place d'un système ou une base de données pour suivre les noms et positions d'enseignants formés; les thèmes des ateliers de formations/séminaires; les organisateurs des séminaires/ateliers de formation; et les noms et institutions d'origine des personnes ressources. En
		Régionaux (Total)	0	10	15	15	17				
		Régionaux (Femmes)	0	2	3	3	4				
		Nationaux (Total)	0	25	30	30	35				
		Nationaux (Femmes)	0	4	6	6	8				

CEA

Modèle de Plan de mise en œuvre

												plus, d'information sur (a) les enseignants des programmes CEA par opposition aux enseignants des institutions partenaires et aux enseignants de la région.
Indicateur 6: Nombre de programmes d'enseignement nouvellement établis ou révisés (répondant aux compétences du marché du travail et approuvé par l'organe institutionnel approprié) (→Qualité de formation)		Nombre (Définition d'indicateur: compte des programme d'enseignement nouvellement établis ou révisés	NA	0	4	6	8	8	Annuelle	Compte rendu des seances de validation des nouveaux programmes, liste des curricula, Rapport semestriel du CERSA	Docteur Kokou TONA, Responsable Recherche et Développement (Directeur Adjoint) du CERSA; Tel: 00228 90201646; Email: jak_tona@yahoo.com	CERSA to establish a database collecting original and revised curricula both at the main project site and other participating institutions. CERSA when submitting the completed RF, to describe in appendix, the process to be put in place for revising curricula as well as an outline of the timing/ frequency of such exercise, and strategies for ensuring input from private sector and other partners to

CEA

Modèle de Plan de mise en œuvre

													ensure curricula meet labor market needs for the sector.
Indicateur 7: Augmentation des publications de recherches internationalement reconnues dans des disciplines soutenues par le Programme (en %) (→ la quantité et la qualité de recherche)		Pourcentage (Définition d'indicateur: nombre de publications de reconnus internationaux)	NA	13	27	47	67	92	Semestrie I	Elsevier (qui va fournir les données à l'AUA et le dernier va faire suivre l'information au coordonateur du CERSA pour completer le cadre de résultats du projet. DrKomi AGBOKA, Enseignantchercheur AJOL (African journal online), PubMed, IsiWeb of Knowlegde,			Information de bases de données des revues scientifiques relatives au CERSA pour faciliter la suivi de cet indicateur.

CEA

Modèle de Plan de mise en œuvre

										Asian Network for Scientific Information			
<p>Indicateur 8: % d'élèves étrangers étudiant pendant au moins 1 semestre dans le CEA, dans une discipline soutenue par le Programme (→Régionalité)</p>	<p>Pourcentage (Définition d'indicateur: compte d'élèves étrangers étudiant pendant au moins 1 semestre dans le CEA</p>	<p>Nombre total d'élèves pendant amons un an dans le CEA</p>	0	0	0	0	0	Semestrie l	registre des inscriptions du CERSA, base du donnees du CERSA, Rapport semestriel CERSA	<p>Base de données de la Direction des Affaires Académiques et de la Scolarité de l'Université de Lomé (DAAS)/ Rapport, Dr A.G. ABBEY, Directeur Adjoint de l'ESA; Tel: 00228 91353810; email: george_abbey2@yahoo.fr</p>			
		<p>Régionaux (Total)</p>											
		<p>Régionaux (Femmes)</p>											
		<p>Nationaux (Total)</p>											
		<p>Nationaux (Femmes)</p>											

CEA

Modèle de Plan de mise en œuvre

Indicateur 9: Nombre d'accords de partenariat, dont un plan de mise en œuvre de la coopération de 3 à 5 ans signé par les responsables universitaires de CEA et les institutions partenaires engagées (→ Sensibilisation/Régionalité)	Nombre (Définition d'indicateur: compte d'accords de partenariat)	0	6	8	10	10	Semestrie I	Rapport semestriel du CERSA / Accords de partenariat signés	<p>Professeur Messanvi GBEASSOR, Directeur du CERSA, Tél. Bureau : (+228) 22 25.50.94 / 22 25.08.77; Fax : +228 22 25.87.84 e.mail: gbeassor@tg.ref er.org</p> <p>mgbeassor@yahoo.fr</p>	<p>La mise en place d'un système de suivi pour assurer que tous les accords de partenariat sont disponible à tout moment pour faciliter la revue par la BM, URF (AUA), et la vérification de données, etc. . le système doit suivre les titres, partenaires, domaines de collaboration et les dates de signatures de tout les accords. Les accords de partenariat doit respecter les directives sur "les Accords de partenariat" décrits dans le Manuel Opérationnel du PROGRAMME CEA. Il faut en plus, des détails sur la pertinence, la qualité et la signification des accords individuels et des projets</p>
--	---	---	---	---	----	----	-------------	---	--	--

CEA

Modèle de Plan de mise en œuvre

												communs pertinents dans les rapports narratifs.
Indicateur 10: Séance ordinaire des gestionnaires du programme (au moins deux fois par an) se déroulant avec des minutes ouvertement divulguées (planifiée et exécutée) (→ Administration / Gouvernance Qualité – FM)		Nombre (Définition d'indicateur: Compte des réunions sur la gestion du programme)	0	2	6	10	14	Semestrie I	Procès-Verbaux de réunion de la struture organisationnelle du CERSA	Mme TETE-BENISSAN, Enseignant chercheur à la FDS; Tel: 00228 90038402; Email: ateteben@tg.refe r.org; tetebenissancole tte@yahoo.fr		La mise en place d'un système pour suivre les réunions tenues. Les dates, les heures et les durées des réunions ainsi que les listes de participants et les rapports des réunions doitetre disponible au public (par exemple, sur le site web du programme CERSA). Étant donné que les rapports seront rendues publiques, le projet est averti sur le niveau de détail à fournir lorsqu'il s'agit des

CEA

Modèle de Plan de mise en œuvre

												informations personnelles.
Indicateur 11: Audit financier externe disqualifié est planifié et exécuté chaque année et les résultats divulgués (→ Administration / Gouvernance Qualité – FM)		Non-applicable		NA	Done	Done	Done	Done	Annuelle	Rapport d'Audit financier	Professeur Messanvi GBEASSOR, Directeur du CERSA; Tél. Bureau : (+228) 22 25.50.94 / 22 25.08.77; Fax : +228 22 25.87.84 e.mail: gbeassor@tg.ref er.org mgbeassor@yahoo.fr	L'obtention de services d'audit doit conformer aux directives d'obtention dans le Manuel Opérationnel du programme CEA. Les rapports d'audit doivent être disponible au public (par exemple sur le site web du projet).
* homologation locale												
# accréditation internationale (CAMES)												

CEA

Modèle de Plan de mise en œuvre

C. Plan de gestion environnementale et sociale

**CENTRE D'EXCELLENCE REGIONAL
SUR LES SCIENCES AVIAIRES
(CERSA)**

**REHABILITATION ET/OU CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT DE
LABORATOIRES POUR :
L'ECOLE SUPERIEURE D'AGRONOMIE (ESA) ET L'ECOLE SUPERIEURE DES
TECHNIQUES BIOLOGIQUES ET ALIMENTAIRES (ESTBA)
UNIVERSITÉ DE LOMÉ (UL)-TOGO**



**RAPPORT DU PLAN
DE GESTION ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL
(Rapport provisoire)**

ASSOGBA Kossi,
Gestionnaire de l'eau et de l'environnement/Projet PERI,
Tél : 90391300/98784992,
E-mail : assogbakossi@ymail.com
Mars 2014

INTRODUCTION

- I. OBJECTIF DU PROJET
- II. DESCRIPTION DU PROJET
- III. EMPREINTES ENVIRONNEMENTALES

CEA

Modèle de Plan de mise en œuvre

- IV. CADRE DE POLITIQUE, LEGAL ET ADMINISTRATIF
- V. PRINCIPES IMPORTANTS DE LA BANQUE MONDIALE
- VI. IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX POTENTIELS
- VII. APPROCHE A LA GESTION ENVIRONNEMENTALE
- VIII. CONTROLE ET RAPPORTS

INTRODUCTION

Le développement d'un pays repose en grande partie sur son capital humain, notamment sur l'abondance, la qualité et la diversité de son expertise locale. En favorisant l'éclosion et l'épanouissement des talents individuels, l'éducation constitue le levier du développement économique, social et culturel de tout pays. L'Enseignement Supérieurs forme plusieurs étudiants chaque année dans divers disciples avec un nombre très peu qui sorte des formations en agronomie.

L'agriculture togolaise reste un secteur à fort potentiel de croissance économique et pourrait contribuer à la réduction de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire. Son développement et sa modernisation sont l'une des priorités du gouvernement ces dernières années. Pour réduire la pauvreté et atteindre la sécurité alimentaire une attention particulière doit être accordée au secteur agricole et aux centres de formations universitaires œuvrant dans le domaine de l'agriculture.

C'est dans ce cadre que s'inscrit le présent projet du centre d'excellence sur les sciences aviaires dont la vision est de promouvoir l'excellence dans l'enseignement, la formation, la recherche et l'appui conseil et une mission d'offrir un enseignement, une formation professionnelle de qualité, une recherche-développement relatifs aux sciences aviaires et une valorisation des acquis. La base opérationnelle du centre repose sur des activités existantes dans le domaine avicole à l'université de Lomé. En effet, un laboratoire de sciences aviaires a été créé à l'Université de Lomé depuis 2006, résultat d'un projet de collaboration interuniversitaire (projet VLIR entre KU Leuven en Belgique et l'Université de Lomé, Togo). Ce projet mis en œuvre de juin 2006 à mai 2012 et toujours en cours au niveau local, cible i) les activités de recherche sur l'alimentation des volailles, les conditions d'incubation et les techniques d'élevage, ii) l'enseignement et la formation dans les sciences aviaires en mettant l'accent sur l'enseignement, et la diffusion des résultats du projet. Par ailleurs, des stratégies relatives à la mission de l'UL ont été élaborées pour assurer la formation scientifique et technique initiale devant permettre de fournir aux structures de recherche, d'enseignement, de production industrielle et aux structures sanitaires, des Ingénieurs de travaux et des diplômés de Licences professionnelles dans les industries alimentaires. La Banque Mondiale (BM) accompagne le projet à un financement à hauteur de 8 000 000 de dollars US. Le projet prend en compte la réhabilitation et/ou la

construction et l'équipement de laboratoire des sciences aviaires et Laboratoire de physiologie animale et de pharmacologie et Laboratoire des sciences et technologies alimentaires ainsi que les poulaillers du laboratoire des sciences aviaires de l'UL.

Les travaux de la réhabilitation et/ou de construction pourraient générer des impacts environnementaux et sociaux négatifs aussi dans la phase préparatoire et que de mise œuvre mais aussi dans la phase d'exploitation si des mesures de prévention ne sont pas prises. Le PGE simplifié constitue un cahier de charge pour l'entreprise, l'ensemble des engagements qu'il est contraint de respecter durant le cycle du projet. Le PGES décline les engagements de l'entreprise selon les phases de préparation et de réhabilitation et/ou de construction des salles de laboratoires.

I. OBJECTIF DU PROJET

L'objectif général du projet est de réhabiliter et/ou de construire et d'équiper les salles de Laboratoires pour le compte de l'Ecole Supérieure d'Agronomie (ESA), et l'Ecole Supérieure des Techniques Biologiques et Alimentaires (ESTBA) dans l'Université de Lomé (UL).

Plus spécifiquement, il s'agira de :

- ✓ Renforcer la capacité des techniciens et des experts en matière de production avicole ;
- ✓ Elaborer des programme de Master et de Doctorat en sciences avicoles ;
- ✓ Augmenter le nombre des diplômés qualifiés et professionnels en sciences aviaires ;
- ✓ Faire couvrir des poussins dans le laboratoire des sciences aviaires ;
- ✓ Accroître les rendements de production avicole ainsi que leur durabilité ;
- ✓ Réduire de la dépense extérieure en consommation des produits à base de volaille.

II. DESCRIPTION DU PROJET

- 5 Couveuses de petites capacités (600 œufs à couvrir), 4 congélateurs, installation de système de refroidissement, équipements de mesure de température et d'humidité relative ;
- Equipements d'analyse chimique et leurs accessoires (GCMC, UPLC), spectrophotomètre à lecteur de plaque ;
- Equipements d'analyse des aliments : Kjeldahl, Bombe calorimétrique
- Equipements d'analyse des paramètres physiologiques : Cryotome, Blood gas analyser, chambre respiratoire, Radio immuno-assay, 20 binoculaires, stéréo vidéo microscope, 5 microscopes à multiple foyers ;
- Equipements de biologie moléculaire et accessoires : PCR cycle thermique, ELISA et les accessoires de lecture ;

- Installation de 3 enceintes climatiques (locaux atmosphériques) ;
 - Un mini abattoir ;
 - Equipements de poulaillers (batteries, abreuvoir, mangeoire, pendoirs)
 - Equipements de laboratoires : Four à moufle, four à micro-ondes, four à IR, Aw-mètre, Chromatographe (couche mince et phase gazeuse), broyeur, distillateur à reflux, distillateur d'eau, lyophilisateur ;
 - Matériel de culture cellulaire : Hotte à flux laminaire, incubateur, compteur de cellules, 2 microscope inversés, Cellule de Malassez et Nabaeur, Micropipettes multicanaux, bain-marie ;
 - Matériel de microbiologie : Incubateur réfrigéré, distributeur de milieu de culture, compteur de colonie, portoir à tube à essai, panier pour tube à essai, stomacher, rampe de filtration ;
 - Autres équipements : 6 balances électroniques, 6 centrifugeuses de grandes vitesses ;
 - 24 ordinateurs de bureau et 6 ordinateurs portables ;
 - 6 Imprimantes, 3 scanners et 2 photocopieuses ;
 - 2 smartboards, 4 vidéoprojecteurs ;
 - Frets et installation des équipements et matériel ;
 - Pièces de rechange des machines et outils ;
 - Abonnement internet
 - Equipement de relais électrique : UPS d'une capacité d'au moins 22 KVA, groupe électrogène d'une capacité d'au moins 22 KVA
 - Réaménagement du bâtiment du laboratoire ;
 - 2 véhicules : 1 Mini bus de 15 places pour les sorties de terrain et une voiture 4x4 de liaison.
- La Banque Mondiale finance également les travaux de formation, de consultation, de recherche et accorde des bourses d'excellences aux experts étudiants avec un financement de 8 000 000 de dollars US sur un total de 12 400 000 dollars US proposés pour des travaux de réhabilitation et/ou construction e, équipement et de recherche du Centre d'Excellence Régional sur les Sciences Aviaires (CERSA) .

III. EMPREINTES ENVIRONNEMENTALES

Les impacts potentiels du projet pourraient affecter l'environnement physico chimique et biologique, les conditions socio-économiques, la santé et la sécurité des travailleurs, des étudiants et le personnel de l'UL se présentent dans le tableau ci-après.

Tableau 1 : Liste des milieux touchés

Milieu naturel	Sol	État et structure du sol
		Encombrement du sol
		Composition chimique du sol
	Eau	Qualité des eaux souterraines et de surface
	Air	Qualité de l'air
		Bruits et vibrations
	Flore et faune	Espèces végétales
Espèces animales		
Écosystèmes		
Milieu humain et paysage	Socio-économie	Accès aux biens et aux services
		Moyens de subsistance
	Santé et sécurité	Santé des travailleurs et des étudiants
		Sûreté et sécurité des travailleurs et des étudiants
	Paysage	Vue et perspective du centre

IV. CADRE DE POLITIQUE, LEGAL ET, INSTITUTIONNEL

Le PGE simplifié se réalise dans un contexte précis qui est celui du Togo et suivant les orientations données par la BM. Le Togo a défini sa politique globale de gestion de l'environnement et des ressources naturelles qui a été adopté en 1998. Le Plan National d'Action pour l'Environnement (PNAE) a découlé de ce cadre global ainsi que les stratégies, programmes et projets du Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières et ceux des ministères sectoriels portant sur l'environnement. Il s'agit, entre autres, de la Stratégie Nationale pour la mise en œuvre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CNUCC), du Plan d'Action National d'Adaptation aux changements climatiques (PANA), du Programme National d'Investissements pour l'Environnement et les Ressources Naturelles (PNIERN) et autres stratégies dont les contenus seront résumés ci-dessous.

4.1 Cadre de politique

Le cadre politique de la rédaction de cette liste de contrôle du PGE simplifié prend en compte un certain nombre de documents qu'il convient d'analyser en rapport avec les obligations contenues

dans le document de la liste de contrôle du Plan de gestion environnementale et format pour les typologies à faibles risques proposé par la BM.

4.1.1. Document Complet de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP- C)

Adopté par le gouvernement en avril 2009, le Document Complet de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP-C) a son deuxième pilier intitulé « Consolidation des bases d'une croissance forte et durable ». C'est le pilier qui prend principalement en compte l'environnement et qui donne des orientations dont la sixième porte sur la gestion efficace des ressources naturelles et de l'environnement, le cadre de vie et les catastrophes naturelles. Cadre stratégique de premier ordre, le DSRP-C expose les préoccupations majeures du gouvernement et de tous les acteurs nationaux et internationaux reposant sur le développement économique et social durable. Aussi, le DSRP-C prône-t-il : i) d'intégrer la dimension environnementale dans les politiques, stratégies, plans et programmes de développement à travers l'élaboration d'une stratégie nationale de développement durable ; ii) d'améliorer le cadre juridique et institutionnel de gestion de l'environnement et des ressources naturelles ; iii) de renforcer les capacités juridiques, institutionnelles, techniques et financières de gestion de l'environnement des différents secteurs d'activités et catégories d'acteurs du développement, et iv) de développer la conscience écologique des populations. Le développement de la conscience écologique contribuera, entre autres, i) à la conservation et la valorisation de la biodiversité biologique; ii) à la lutte contre la désertification et la dégradation des sols; iii) à l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre et autres sources de pollutions ; iv) à la promotion de la foresterie privée et communautaire ; v) à l'augmentation du couvert végétal par le reboisement, l'aménagement et la restauration des forêts naturelles.

4.1.2. Politique Nationale de l'Environnement (PNE)

La Politique Nationale de l'Environnement a été adoptée par le gouvernement le 23 décembre 1998. Elle a pour objectif général de promouvoir une gestion globale et rationnelle de l'environnement pour améliorer le cadre et les conditions de vie des populations dans la perspective d'un développement durable.

La Politique Nationale de l'Environnement met à la disposition des différents acteurs nationaux et internationaux du développement, un cadre d'orientation globale pour promouvoir une gestion saine de l'environnement et des ressources naturelles. Ses orientations sont entre autres axées sur :

- la prise en compte des préoccupations environnementales dans le plan de développement national;

- la suppression et/ou la réduction des impacts négatifs sur l'environnement des programmes et projets de développement publics ou privés;
- l'amélioration des conditions et du cadre de vie des populations.

La réhabilitation et/ou la construction de Laboratoires des Sciences Aviaires de l'UL et de son équipement prendront en compte les préoccupations environnementales contenues dans les orientations du PNE. Le Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières, à travers la Direction de l'Environnement (DE) et l'Agence Nationale de Gestion de l'Environnement (ANGE), y veilleront en collaboration avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR).

4.1.3. Plan National d'Action pour l'Environnement (PNAE)

Le PNAE a été adopté le 06 juin 2001 par le gouvernement. Il vise à inculquer une culture de développement durable dans toutes les sphères d'activités. L'objectif global du PNAE est d'améliorer la capacité nationale de gestion de l'environnement et des ressources naturelles pour la promotion d'un développement durable du pays.

4.1.4. Plan National de la mise en œuvre de la convention de Stockholm sur les Polluants Organiques et Persistants

Elle a été ratifiée par le Togo le 22 Juillet 2004. La mise en œuvre de la convention sur les Polluants Organiques Persistants (POPs) est fondée sur leur substitution et la prévention de leurs rejets dans l'environnement. Cette convention a pour objectif d'assurer une meilleure gestion des POPs aux fins de protection de la santé des personnes et de l'environnement contre leurs effets néfastes conformément aux dispositions de la convention.

4.1.5. Plan Sectoriel de l'Education

La Politique Sectorielle de l'Education (PSE) pour la période 2010-2020 constitue, dans sa version adoptée par le Gouvernement le 29 juin 2009, le document de référence pour le système éducatif. Elle définit la politique du Gouvernement pour le secteur, elle en cours d'actualisation. Les Partenaires Techniques et Financiers opérant sur le secteur éducation apportent leur adhésion à cette politique et manifestent leur volonté de la soutenir, c'est le cas de la BM.

4.2. Cadre juridique et légal

Le cadre juridique national auquel se réfère le projet est constitué des principaux textes suivants :

4.2.1. Constitution de la IV^e République Togolaise

La Constitution du 14 octobre 1992 qui dispose en son article 41 que : « toute personne a le droit à un environnement sain » et « l'État veille à la protection de l'environnement ». La réhabilitation de LSA est soumise aux dispositions de cet article, en plus de celles des autres articles traitant spécifiquement d'autres aspects de la vie humaine, notamment celles sur la santé, l'éducation, les droits, libertés et devoirs des citoyens, et des autres éléments de l'environnement.

4.2.2. Loi n° 2008-005 portant Loi-cadre sur l'Environnement

La loi n° 2008-005 du 30 mai 2008 portant loi-cadre sur l'environnement fixe le cadre juridique général de la gestion de l'environnement au Togo. Le chapitre premier de la loi-cadre est consacré aux définitions des principaux termes et le chapitre 2 traite des principes fondamentaux de protection de l'environnement, entre autres, le principe de précaution, le principe de prévention, le principe de pollueur payeur et le principe de participation.

4.2.3. Loi N° 2006-010 du 13 décembre 2006 portant Code du Travail

Selon l'article 2, un travailleur est une personne qui met son activité professionnelle, moyennant rémunération, sous la direction et l'autorité d'un employeur. La mise de l'activité fait l'objet d'un contrat (art 35), librement convenu entre les deux parties (art 36). L'alinéa 1 de l'article 3 stipule que « la discrimination directe ou indirecte en matière d'emploi et de profession est interdite ».

4.2.3. Loi N° 2010-004 du 14 juin 2010 portant Code de l'eau

L'article 1^{er} « fixe le cadre juridique général et les principes de base de la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) au Togo. Il détermine les principes et règles fondamentaux applicables à la répartition, à l'utilisation, à la protection et à la gestion des ressources en eau. L'article 2 définit les concepts alors que l'article 5 stipule que « l'eau fait partie du domaine public », mais pas celle des piscines (art 9). Selon l'article 41 « le ministre chargé de l'eau détermine les conditions à recommander aux particuliers et à imposer aux réseaux et installations publiques et privées visant à éviter le gaspillage de l'eau »;

Les travaux de LSA feront siennes les dispositions de la loi, principalement en ce qui concerne l'assainissement, l'hygiène des personnes et le bon usage de l'eau.

4.2.4. Décret n° 97-256 /PR du 12 mars 1997 portant interdiction d'importation et d'utilisation dans les travaux publics et les bâtiments de matériaux contenant de l'amiante

La réhabilitation et/ou construction de LSA et son équipement nécessite l'apport et l'utilisation de plusieurs matériaux et produits. Ce décret interdit l'importation et l'utilisation au Togo des matériaux de construction de bâtiment et de travaux publics contenant de l'amiante.

Ainsi, l'article premier de ce décret dispose qu'«il est formellement interdit d'importer, de stocker et d'utiliser sur l'ensemble du territoire national des plaques ondulées en ciment armé d'amiante (tuiles, fibrociment) et tout autre matériaux de construction contenant de l'amiante». Le promoteur devra veiller à ce que les matériaux à utiliser ne contiennent pas d'amiante.

4.2.5. Arrêté n° 125 /87/INT du 29 octobre 1987 relatif à la salubrité, à la propreté et à la divagation des animaux domestiques dans les villes et autres agglomérations

Selon l'article 1^{er} les propriétaires ou locataires d'immeubles publics se doivent de maintenir en état de propreté permanente la portion de voie publique qui aborde leur propriété.

L'article 2 pose une interdiction formelle en son alinéa 2 de jeter sur la voie publique des objets encombrants, dangereux et insalubres.

Quant à l'alinéa 2, il stipule expressément qu' «il est interdit de déposer dans les caniveaux et rigoles situés le long de la voie publique, des immondices, des décombres, de la terre, du sable, d'une façon générale toutes matières susceptibles d'entraver l'écoulement normale des eaux.».

Il apparaît à la lumière de ces dispositions que le promoteur, en raison des préoccupations sanitaires et environnementales prendra en compte les prescriptions de cet arrêté dans les travaux de réhabilitation et/ou de construction et le fonctionnement de LSA.

D. 4.3. Cadre institutionnel du projet

La gestion de l'environnement est placée sous la tutelle du Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières qui fait appel, selon les cas, à d'autres institutions de la République Togolaise. Les principales institutions ci-dessous sont concernées par le présent projet de réhabilitation et/ou de construction de LSA.

4.3.1. Ministère del' EnseignementSupérieur et de la Recherche

Principal bénéficiaire, le Ministère des Enseignement Supérieurs et de la Recherche est impliqué à travers les Institutions Nationales et des Partenaires Régionaux et Internationaux.

➤ Institutions Nationales

Faculté des sciences, Université de Lomé (FDS/UL)

Ecole Nationale supérieure d'ingénieurs (ENSI)
Direction de l'élevage (**DE**), Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche (**MAEP**)
Institut Togolais de recherche agronomique (**ITRA**)
Institut de conseil et d'appui technique (**ICAT**)
Agence nationale pour l'emploi (**ANPE**)
Agence nationale de promotion et de garantie de financement des PME/PMI (**ANPGF**)
Fonds d'Appui aux Initiatives Economiques des Jeunes (FAIEJ)
Association Nationale des Professions Avicoles du Togo (**ANPAT**)
Association Mondiale des Sciences Avicoles – Togo (**WPSA – Togo**)
Ministère de l'action sociale de la promotion de la femme et de l'alphabétisation (MASPFA)
Ministère du développement à la base de la jeunesse et de l'emploi des jeunes (MDBJEJ).

Partenaires Régionaux et Internationaux

Benin: Université d'Abomey Calavi (UAC)-Benin
Ghana: Université de Ghana, Legon
Sénégal : Ecole Inter Etat des Sciences et Médecine Vétérinaire de Dakar
Cameroun : Université de Dschang
Congo : Université Maria N'Gouambi de Brazaville
Tchad : Institut Universitaire de Sciences et Techniques d'Abéché (IUSTA)
Belgique: KU Leuven
Pays-Bas: Université de Wageningen
France: INRA-Tours, France
Chine: Université agricole de Shandong, Shandong, Chine.

4.3.2. Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières.

Aux termes des dispositions du décret n° 2008-090/PR du 29 juillet 2008, le Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières (MERF) coordonne l'élaboration et la mise en œuvre de la politique du gouvernement en matière d'environnement, des ressources forestières. La Direction de l'Environnement et l'ANGE assurent le contrôle et le suivi de la mise en œuvre du PGES.

4.3.3. Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat

Le présent projet relève également du Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat qui exerce ses attributions à travers principalement la Direction générale de la cartographie et du cadastre et la

Direction générale de l'urbanisme et de l'habitat. C'est ce ministère qui délivre les différentes autorisations conformément aux textes relatifs à l'urbanisme.

❖ **Agence d'Exécution des Travaux Urbains au Togo (AGETUR-Togo)**

AGETUR-Togo est le Maître d'ouvrage délégué de l'Etat togolais, des collectivités locales ou de toutes personnes physiques ou morales dans la réalisation d'infrastructures.

4.3.4. Autres Ministères

Les autres ministères impliqués dans l'exécution du projet sont entre autres le Ministère des Enseignement Primaire et Secondaire, le Ministère des Enseignements Technique et de la Formation Professionnelle, le Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités Territoriales, , le Ministère de la Santé, le Ministère de l'Economie et des Finances, le Ministère des Travaux Publics, le Ministère de l'Equipement Rural, chargé du secteur de l'eau, le Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile etc....

V.DISPOSITIONS IMPORTANTES DE LA BANQUE MONDIALE

5.1.OP 4.01 relative à l'Evaluation Eenvironnementale

Cette directive précise les modalités de réalisation et de présentation d'une Évaluation Environnementale (EE).

La Banque Mondiale exige que les projets qui lui sont présentés pour financement fassent l'objet d'une évaluation environnementale (EE) qui contribue à garantir qu'ils sont écologiquement rationnels et viables, et par là améliore le processus de décision.

L'Évaluation environnementale est un processus, dont l'ampleur, la complexité et les caractéristiques sur le plan de l'analyse dépendent de la nature et de l'échelle du projet proposé, et de l'impact qu'il est susceptible d'avoir sur l'environnement. Elle consiste (i)à évaluer les risques que peut présenter le projet pour l'environnement et les effets qu'il est susceptible d'exercer dans sa zone d'influence, (ii)à étudier des variantes du projet, (iii)à identifier des moyens d'améliorer la sélection du projet, sa localisation, sa planification, sa conception et son exécution en prévenant, en minimisant, en atténuant ou en compensant ses effets négatifs sur l'environnement, et en renforçant ses effets positifs . L'évaluation environnementale inclut aussi le processus d'atténuation et de gestion des nuisances pendant toute la durée de l'exécution. La Banque préconise l'emploi de mesures préventives de préférence à des mesures d'atténuation ou de compensation, chaque fois que cela est possible.

Le présent projet est classé dans la catégorie B selon la classification de la Banque Mondiale.

« Un projet envisagé est classé dans la catégorie B si les effets négatifs qu'il est susceptible d'avoir sur la population ou sur des zones importantes du point de vue de l'environnement — terres humides, forêts, prairies et autres habitats naturels, etc. — sont moins graves. Ces effets sont d'une nature très locale ; peu d'entre eux (sinon aucun) sont irréversibles ; et dans la plupart des cas, on peut concevoir des mesures d'atténuation très aisément». C'est dans ce cadre qu'un PGES simplifié est proposé pour le présent projet.

5.2. Directives en matière de déplacement involontaire des populations

PO 4.12 sur la réinstallation involontaire des populations exigent que dans le cadre de tout projet de développement, le promoteur prenne des mesures pour « éviter ou minimiser la réinstallation involontaire en étudiant toutes les alternatives réalisables dans la conception du projet ». Si un tel déplacement n'est pas possible, un plan de réinstallation doit être établi : il doit inclure la consultation des personnes concernées ; les personnes déplacées doivent retrouver une situation au minimum équivalente à celle qui prévalait avant l'exécution du projet. Cependant, le présent projet ne porte pas affectation aux installations privées des populations.

VI. IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX POTENTIELS

➤ Les principaux impacts positifs identifiés sont :

- Renforcement de capacités des techniciens et de l'expert en matière de production avicole ;
- Elaboration de programme de Master et de Doctorat en sciences avicoles ;
- Augmentation des diplômés qualifiés et professionnels en sciences aviaires ;
- Accroissement des rendements de production avicole ainsi que leur durabilité ;
- Réduction de la dépense extérieure en consommation des produits à base de volaille ;

- la création de nouvelles sources de revenu en particulier aux femmes revendeuses des produits de volaille;
- l'augmentation des revenus des prestataires de services ;
- la contribution à la résorption du chômage par la création de nouveaux emplois ;
- la transformation du paysage de la zone du projet par l'amélioration de son esthétique ; et
- l'amélioration de la beauté et de l'attraction du laboratoire des sciences aviaires pour les étudiants.

➤ Les principaux impacts négatifs potentiels sont entre autres :

- pollution du sol ;
- destruction du couvert végétal, des zones humides et perte des habitats des animaux sauvages ;
- pollution des eaux ;
- pollution de l'air ;
- pollution sonore ;
- accident de travail et sécurité des ouvriers ;
- perturbation et accidents de circulation ;
- vibration ;

➤ **Risques et dangers**

L'analyse des risques et des dangers a permis d'identifier certains risques et dangers liés aux activités du projet à la phase de préparation et de mise en œuvre. Cesont entre autres :

- accident de travail liés aux chutes par exemple ;
- accidents consécutifs aux manœuvres des camions bennes lors des déchargements de sables et autres matériaux ;
- accidents lors des sorties et d'entrées des camions de transport de matériaux sur le chantier ;
- contamination par des produits chimiques du laboratoire;
- blessures dues au soulèvement d'objets, à leur manutention, à leur chute, au montage et au démontage des échafaudages.

Ainsi, un tableau récapitulatif d'analyse environnementale et sociale est proposé résumant les problèmes et/ou impacts potentiels.

Tableau 2 : analyse environnementale et/ou sociale

PARTIE A: INSTITUTIONNEL& ADMINISTRATIF	
Pays	TOGO
Titre du projet	Centre d'Excellence Régionale sur les Sciences Aviaires (CERSA)
Champ d'application du projet et activité	Réhabilitation et/ou construction et équipements des salles de laboratoires et les poulaillers de la ferme d'agronomie à l'UL

Dispositions institutionnelles (Nom et contacts)	BM Andreas Blom	Gestion du projet	Contrepartie locale et/ou Bénéficiaire	
Dispositions de mise en œuvre (Nom et contacts)	Supervision des garanties	Supervision de la contrepartie locale	Supervision de l'inspection locale	Contractant
DESCRIPTION DU SITE				
Nom du site	Ferme d'agronomie à l'UL			
Décrire la localisation du site	Campus de l'UL	Annexe 1: Plan du site [] O [] N		
À qui appartient le terrain ?	ETAT			
Description géographique	N 006°10'27,8'' ; E 001°12'46,2''			
LÉGISLATION				
Identifier la législation et les permis nationaux & locaux qui s'appliquent à l'activité du projet	Un certificat d'approbation environnemental (l'ANGE pour plus information)			
CONSULTATION PUBLIQUE				
Identifier quand / où le processus de consultation publique a eu lieu	Non, mais il faut sensibiliser les étudiants, le personnel de la ferme d'Agromonie et informer le personnel enseignant, selon l'arrêté N°018/MERF fixant les modalités et procédure d'information et de participation du public au processus d'EE.			
RENFORCEMENT DES CAPACITÉS INSTITUTIONNELLES				
Y-aura-t-il un renforcement des capacités ?	Oui, il faut un programme de renforcement des capacités à la phase d'exploitation sur l'utilisation de nouveaux appareils ou machines et sur des nouveautés apportées à la ferme			

PARTIE B : ANALYSE ENVIRONNEMENTALE / SOCIALE	
Activité et problèmes et/ou impacts potentiels	Situation
1. Réhabilitation de bâtiment	
• Trafic de véhicules propre au site	Oui
• Augmentation du volume de poussière et de bruit en raison des activités de démolition et/ou construction	Oui
• Déchets de construction	Oui
2. Nouvelle construction	
• Impacts de l'excavation et érosion des sols	Oui
• Augmentation des charges sédimentaires dans les eaux réceptrices	Non
• Trafic de véhicules propre au site	Oui
• Augmentation du volume de poussière et de bruit en raison des activités de démolition et/ou construction	Oui
• Déchets de construction	Oui
3. Système individuel de traitement des eaux usées	Non
• Effluent et/ou déversements dans les eaux réceptrices	
4. Bâtiment(s) et districts historiques	
	Non
• Risque de détérioration de sites historiques ou archéologiques connus/inconnus	
5. Acquisition de terrains¹	
• Empiètements sur propriété privée	Non
• Délocalisation des personnes affectées par le projet	Non
• Réinstallation involontaire	Non
• Impacts sur les revenus de subsistance	Non
6. Substances dangereuses ou toxiques²	
• Retrait et élimination de déchets de démolition et/ou construction toxiques et/ou dangereux	Oui

¹ Les acquisitions de terrains comprennent le déplacement de personnes, le changement des moyens de subsistance, l'empiètement sur des propriétés privées, c'est-à-dire sur des terrains qui sont achetés/transférés et elles affectent les personnes qui vivent en ce lieu et/ou occupent ces terrains et/ou exercent une activité (kiosques) sur le terrain qui est acheté.

² Les substances toxiques/dangereuses comprennent, à titre non exhaustif, l'amiante, les peintures toxiques, les produits d'élimination de peinture à base de plomb, etc.

• Entreposage d'huiles et lubrifiants pour machines	Oui
7. Impacts sur des zones forestières et/ou protégées	
• Empiètement sur forêts reconnues, zones d'enclave et/ou protégées	Non
• Perturbation des habitats animaux protégés au niveau local	Non
8. Manipulation /gestion de déchets médicaux	
• Déchets cliniques, objets tranchants, produits pharmaceutiques (déchets chimiques cytotoxiques et dangereux), déchets radioactifs, déchets domestiques organiques, déchets domestiques non organiques	Oui
• Élimination sur site et hors site de déchets médicaux	Oui
9. Sécurité du trafic et des piétons	
• Trafic de véhicules propre au site	Oui
• Le site est situé dans une zone peuplée	Oui

VII.. APPROCHE A LA GESTION ENVIRONNEMENTALE

Les travaux de démolition, de réhabilitation et/ou de construction des salles de laboratoires des sciences aviaires, pourraient générer des impacts environnementaux et sociaux négatifs localisés si des mesures de prévention ne sont pas prises.

A cet effet, un Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) simplifié est ainsi élaboré et prend en compte les impacts du projet sur l'environnement biophysique, humain et socio-économique du site; les mesures d'atténuation techniquement viables pour atténuer ou compenser les impacts négatifs, précisent les responsabilités d'exécution et de suivi, décline les indicateurs objectivement vérifiables et les sources de vérification, ainsi que les coûts de mise en œuvre.

Le PGES simplifié constitue un cahier de charge pour le promoteur, l'ensemble des engagements qu'il est contraint de respecter durant le cycle du projet. Le PGES décline les engagements de l'entrepreneur selon les phases de préparation et de mise en place des bâtiments de laboratoires.

Tableau n° 3 : Tableau synoptique du plan de gestion environnementale etsociale

Phases du projet	Activités	Impacts négatifs/Risques	Mesures d'atténuation et/ou de compensation	Période de mise en œuvre	Responsable de mise en œuvre	Indicateurs de contrôle et de suivi de mise en œuvre	Moyens de vérification	Responsable de suivi et de contrôle	ût (FC FA)
Phase de préparation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Travaux de démolition, ▪ Terrassement, ▪ Transport des matériaux, ▪ Aménagement de l'aire de stockage des matériaux de 	Pollution de l'air	<ul style="list-style-type: none"> -Solliciter les services des engins et camions à jour de leur visite techniques ; -limiter la vitesse maximale des engins à 30 km/h et veiller à leur respect, -arroser le site afin de réduire le soulèvement des poussières selon la période de démarrage des travaux, -bâcher les camions transportant les matériaux, -sensibiliser les conducteurs sur la pollution de l'air 	Pendant les travaux de la phase préparatoire	Contractant/Promoteur	<ul style="list-style-type: none"> -Etat des engins et camions, -Absence de plainte, -humidité du sol, -Camions bâchés -Nombre de séance de sensibilisation 	<ul style="list-style-type: none"> -Visite technique à jour, -Visite de site, -Rapport d'activités 	Cellule environnementale du projet/ANGE	25 000
		Pollution de l'eau souterraine par des rejets accidentels des produits ou réactifs du	<ul style="list-style-type: none"> - éviter le déversement des réactifs au sol et dépolluer en cas de déversement accidentel, - confier les réactifs périmés à une société agréée, 	Pendant les travaux de la phase préparatoire	Contractant/Promoteur	<ul style="list-style-type: none"> -absence de trace des produits chimiques au sol, -présence des 	<ul style="list-style-type: none"> -Visite de site, -Rapport de suivi 	Cellule environnementale du projet/ANGE	PM

Phases du projet	Activités	Impacts négatifs/Risques	Mesures d'atténuation et/ou de compensation	Période de mise en œuvre	Responsable de mise en œuvre	Indicateurs de contrôle et de suivi de mise en œuvre	Moyens de vérification	Responsable de suivi et de contrôle	ût (FC FA)
	réhabilitation et/ou de construction	laboratoire	- décaper la partie contaminée et la mélanger avec du sable en cas de déversement accidentel			bacs de rétention des produits et contrat avec une société agréée,			
		Pollution du sol	- éviter le déversement des réactifs au sol et dépolluer en cas de déversement accidentel, - confier les réactifs périmés à une société agréée, - décaper la partie contaminée et la mélanger avec du sable en cas de déversement accidentel - Solliciter les services des engins et camions en bon état, -collecter les huiles dans des bacs et les confier à une société agréée	Pendant les travaux de la phase préparatoire	Contractant/Promoteur	- absence de trace des produits chimiques au sol, absence de traces d'huile au sol, -contrat avec une société agréée, - état des engins et camions	-Rapport de suivi, -Visite technique à jour,	Cellule environnementale du projet/ANGE	PM
Phase de prépara	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Travaux de démolition, ▪ Terrasseme 	Perturbation du déroulement des cours dans les amphi/classes du	Activités minimum aux heures de cours, sensibilisation des manoeuvres	Pendant les travaux de la phase préparatoire	Contractant/Promoteur	-nombre de séance de sensibilisation, -nombre de	Rapport de sensibilisation, -Visite de	Cellule environnementale du	

Phases du projet	Activités	Impacts négatifs/Risques	Mesures d'atténuation et/ou de compensation	Période de mise en œuvre	Responsable de mise en œuvre	Indicateurs de contrôle et de suivi de mise en œuvre	Moyens de vérification	Responsable de suivi et de contrôle	ût (FC FA)
	nt, ▪ Transport des matériaux, Aménagement de l'aire de stockage des matériaux de réhabilitation et/ou de construction .	fait de l'émission de bruit				plaintes des professeurs et étudiants	site, -Rapport d'activités	projet/ANGE	
		Exposition des ouvriers aux nuisances sonores du fait de l'émission de bruit	-Sensibiliser les conducteurs au respect des consignes, -équiper les ouvriers des équipements de protection individuelle et veiller à leur port effectif.	Pendant les travaux de la phase préparatoire	Contractant/Promoteur	-nombre de séance de sensibilisation, -nombre de plaintes, - port effectif des équipements de protection individuelle,	-Rapport de sensibilisation, -Visite de site, -Rapport d'activités	Cellule environnementale du projet/ANGE	PM
		Perturbation de la circulation	-Mettre des panneaux de signalisation à l'approche du site, - engager un agent de sécurité pour régler la circulation à l'approche du site, -sensibiliser les conducteurs sur le respect du code de la route	Pendant les travaux de la phase préparatoire	Contractant/Promoteur	-Nombre de panneaux de signalisation, -présence d'un agent de régulation de la circulation à son poste - -Nombre de séance de sensibilisation	-Visite de site, -panneaux installés, -rapport de sensibilisation -visite technique à jour,	Cellule environnementale du projet/ANGE	PM
		Risques d'accident de circulation	-mettre des panneaux de signalisation à l'entrée et	Phase de préparation	Contractant/Promoteur	-Présence des panneaux de	-Visite de site,	Cellule environn	PM

Phases du projet	Activités	Impacts négatifs/Risques	Mesures d'atténuation et/ou de compensation	Période de mise en œuvre	Responsable de mise en œuvre	Indicateurs de contrôle et de suivi de mise en œuvre	Moyens de vérification	Responsable de suivi et de contrôle	ût (FC FA)
			<p>sortie des engins et camions, - limiter la vitesse maximale des engins à 30 km/h et veiller à leur respect lors de leur entrée dans l'enceint de l'UL. -contracter les services d'un médecin, -s'assurer que les véhicules sont en bon état</p>		ur	<p>signalisation, -Absence de plaintes, -Contrat avec un médecin -Visite technique à jour</p>	-Rapport d'activités,	ementale du projet/ANGE	

Phases du projet	Activités	Impacts négatifs/Risques	Mesures d'atténuation et/ou de compensation	Période de mise en œuvre	Responsable de mise en œuvre	Indicateurs de contrôle et de suivi de mise en œuvre	Moyens de vérification	Responsable de suivi et de contrôle	ût (FC FA)
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Travaux de démolition, ▪ Terrassement, ▪ Transport des matériaux, Aménagement de l'aire de stockage des matériaux de réhabilitation et/ou de construction . 	Risqued'accident de travail	<ul style="list-style-type: none"> -sensibiliser et former les ouvriers et les étudiants sur les risques d'accident de travail, -mettre à la disposition des ouvriers des équipements de protection individuelle et veiller à leur port effectif, -confectionner et afficher les pictogrammes d'interdiction et de danger sur le lieu de travail, -souscrire à une police d'assurance de couverture des ouvriers à une police d'assurance, -disposer d'une boîte à pharmacie pour les premiers soins médicaux 	Phase de préparation	Contractant/Promoteur	<ul style="list-style-type: none"> -nombre de séance de sensibilisation, -port effectif des équipements de protection individuelle, -présence des affiches d'interdiction et de dangers, -Présence d'une boîte à pharmacie 	<ul style="list-style-type: none"> -Rapport de sensibilisation, -Visite de site 	Cellule environnementale du projet/ANGE	125 000
		Atteinte à la santé et à la sécurité des ouvriers	<ul style="list-style-type: none"> - mettre à la disposition des ouvriers des équipements de protection individuelle et veiller à leur port, -disposer d'une boîte à pharmacie pour les premiers soins et recourir au service 	Pendant les travaux de la phase préparatoire du terrain	Contractant/Promoteur	<ul style="list-style-type: none"> - port effectif des équipements de protection individuelle, -présence d'une boîte à pharmacie, 	<ul style="list-style-type: none"> -Visite de site, -Rapport d'activités 	Cellule environnementale du projet/ANGE	PM

Phases du projet	Activités	Impacts négatifs/Risques	Mesures d'atténuation et/ou de compensation	Période de mise en œuvre	Responsable de mise en œuvre	Indicateurs de contrôle et de suivi de mise en œuvre	Moyens de vérification	Responsable de suivi et de contrôle	ût (FC FA)
			d'un médecin en cas de blessures graves.						
		Atteinte à la santé et à la sécurité des étudiants et personnels de l'UL	Informé et sensibiliser les étudiants et personnels de l'UL de l'exécution des travaux	Avant le démarrage des travaux de la phase préparatoire	Contractant/Promoteur	Nombre de séance d'information et de sensibilisation	Rapport d'activités	Cellule environnementale du projet/ANGE	PM

Phases du projet	Activités	Impacts négatifs/Risques	Mesures d'atténuation et/ou de compensation	Période de mise en œuvre	Responsable de mise en œuvre	Indicateurs de contrôle et de suivi de mise en œuvre	Moyens de vérification	Responsable de suivi et de contrôle	Coût (FC FA)
Phase de réhabilitation et/ou de construction	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fouille, ▪ Maçonnerie, ▪ Plomberie, ▪ Ferronnerie, ▪ Peinture, ▪ Electricité, ▪ Transport des matériaux de construction ; ▪ Excavation sur une profondeur de 3 m pour les fosses septiques ▪ Apport de sable pour la réhabilitation et/ou la construction ▪ Travaux de finition 	<p>Pollution du sol par des déchets solides - emballages de ciments, de vernis, de peintures, restes de repas, bois, déchets métalliques, morceaux de verres, etc.</p>	<p>--Sensibiliser les employés sur les mesures de gestion des ordures sur le site,</p> <p>- Réutiliser les déchets de maçonnerie pour le remblayage.</p> <p>-récupérer les cartons, les boîtes de peinture, de diluants, de peinture et de vernis.</p> <p>-Interdire le brûlage des ordures sur le site.</p> <p>-Louer les prestations d'une société pour l'élimination des déchets non recyclables afin de les convoier dans les dépotoirs autorisés.</p> <p>-</p>	Pendant les travaux de la phase de construction	Contractant/Promoteur	<p>-Etat du site,</p> <p>-Société de collecte des ordures sous-traitée,</p> <p>-Nombre de séance de sensibilisation</p>	<p>-Rapport de suivi</p> <p>-Contrat de sous-traitance</p> <p>- Inspection périodique</p>	Cellule environnementale du projet/ANGE	65 000

Phases du projet	Activités	Impacts négatifs/Risques	Mesures d'atténuation et/ou de compensation	Période de mise en œuvre	Responsable de mise en œuvre	Indicateurs de contrôle et de suivi de mise en œuvre	Moyens de vérification	Responsable de suivi et de contrôle	ût (FC FA)
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fouille, ▪ Maçonnerie, ▪ Plomberie, ▪ Ferronnerie, ▪ Peinture, ▪ Electricité, ▪ Transport des matériaux de construction ; 	Pollution de l'air par les particules de poussières	<ul style="list-style-type: none"> - solliciter les services des engins et camions à jour de leur visite techniques, - sensibiliser les conducteurs sur la pollution de l'air, - mettre à la disposition des ouvriers des équipements de protection individuelle et veiller à leur port effectif, - sensibiliser les étudiants sur le respect des consignes d'entrée sur le lieu des travaux 	Pendant les travaux de la phase de construction	Contractant/Promoteur	<ul style="list-style-type: none"> -Etat des engins et camions -Nombre de sensibilisations -port effectif d'équipements de protection individuelle, - présence des affiches d'interdiction et de dangers, 	<ul style="list-style-type: none"> -Rapport de suivi -Visite technique à jour, -Rapport d'activités - Plagespublicitaires 	Cellule environnementale du projet/ANGE	PM
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Excavation sur une profondeur de 3 m pour les fosses septiques ▪ Apport de sable pour la réhabilitation et/ou la 	Contamination des eaux souterraines par lixiviation des huiles à moteur usées et des hydrocarbures	<ul style="list-style-type: none"> - récupérer systématiquement les boîtes d'huiles de peinture, de solvants ou de tout autre liquide, - solliciter les services des engins et camions en bon état, -sensibiliser les conducteurs sur les contaminations des eaux par les fuites des huiles à moteur et de carburant au 	Pendant les travaux de la phase de construction	Contractant/Promoteur	<ul style="list-style-type: none"> -Absence de boîtes d'huile et de peintures au sol, -Etat des engins et camions, -nombre de séance de sensibilisation 	<ul style="list-style-type: none"> -Rapport de suivi, -Visite technique à jour, -Rapport d'activités 	Cellule environnementale du projet/ANGE	PM

Phases du projet	Activités	Impacts négatifs/Risques	Mesures d'atténuation et/ou de compensation	Période de mise en œuvre	Responsable de mise en œuvre	Indicateurs de contrôle et de suivi de mise en œuvre	Moyens de vérification	Responsable de suivi et de contrôle	ût (FC FA)
	<p>construction</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Travaux de finition 		sol par phénomène d'infiltration ou de ruissèlement						
		Encombrement du sol	-récupérer systématiquement tout débris et ferrailage issus de la réhabilitation des équipements et machine et assurer leur recyclage.	Pendant les travaux de la phase de construction	Contractant/Promoteur	-Etat du sol	Visite de site	Cellule environnementale du projet/ANGE	PM
		Insalubrité du sol par les chutes de matériaux, les emballages et autres déchets ordinaires	-disposer des bacs sur le site pour la collecte sélective des déchets de construction, -signer le contrat avec les services d'une société de collecte des déchets, agréée par les autorités locales pour l'enlèvement périodique et traitement des déchets, -sensibiliser les employés et	Pendant les travaux de la phase de construction	Contractant/Promoteur	-Présence de bacs sur le site, -Etat de propriété du site, -nombre de séance de sensibilisation	-Visite de site, -Contrat avec une société, -rapport	Cellule environnementale du projet/ANGE	50 000

Phases du projet	Activités	Impacts négatifs/Risques	Mesures d'atténuation et/ou de compensation	Période de mise en œuvre	Responsable de mise en œuvre	Indicateurs de contrôle et de suivi de mise en œuvre	Moyens de vérification	Responsable de suivi et de contrôle	ût (FC FA)
			veiller à ce qu'ils fassent le tri des déchets				d'activités		
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fouille, ▪ Maçonnerie, ▪ Plomberie, ▪ Ferronnerie, ▪ Peinture, ▪ Electricité, ▪ Transport des matériaux de construction ; ▪ Excavation sur une profondeur de 3 m pour les fosses sceptiques ▪ Travaux de finition; 	Perturbations de la circulation	<ul style="list-style-type: none"> - mettre des panneaux de signalisation à l'approche du site, - engager un agent de sécurité pour régler la circulation à l'approche du site, -s'assurer que les véhicules sont en bon état, -sensibiliser les conducteurs sur le respect du code de la route 	Pendant les travaux de la phase de construction	Contractant/Promoteur	<ul style="list-style-type: none"> -Nombre de panneaux de signalisation, -présence d'un agent de régulation de la circulation à son poste -Etat des engins et camions -Nombre de séance de sensibilisation 	<ul style="list-style-type: none"> -Visite de site, -panneaux installés, - visite technique à jour, -rapport de sensibilisation 	Cellule environnementale du projet/ANGE	PM
		Atteinte à la santé et à la sécurité des employés	<ul style="list-style-type: none"> -Doter les employés d'équipements de protection individuelle et veiller à leur port effectif, -Sensibiliser les employés sur les méthodes de prévention des IST et du VIH/SIDA et la responsabilité sexuelle, -Mettre à la disposition des 	Pendant les travaux de la phase de construction	Contractant/Promoteur	<ul style="list-style-type: none"> -Existence et utilisation effective d'équipement de protection individuelle -Nombre de séance de sensibilisation, 	<ul style="list-style-type: none"> -Rapport de suivi, -Rapports de sensibilisation - Visites périodiques 	Cellule environnementale du projet/ANGE	25 000

Phases du projet	Activités	Impacts négatifs/Risques	Mesures d'atténuation et/ou de compensation	Période de mise en œuvre	Responsable de mise en œuvre	Indicateurs de contrôle et de suivi de mise en œuvre	Moyens de vérification	Responsable de suivi et de contrôle	ût (FC FA)
			employés des outils de sensibilisation sur les IST/SIDA et des préservatifs, - Prévoir une boîte à pharmacie pour les premiers soins en cas de blessures légères			-Affiches de sensibilisation contre les IST/SIDA, - Présenced'une boîte à pharmacie			
Phase de réhabilitation et/ou de construction	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fouille, ▪ Maçonnerie ▪ Plomberie, ▪ Ferronnerie, ▪ Peinture, ▪ Electricité, ▪ Transport des matériaux de construction ; ▪ Excavation 	Exposition aux nuisances sonores du fait de l'émission de bruit	- éviter de faire des travaux bruyants pendant les heures de cours, - mettre à la disposition des employés des équipements de protection individuelle et veiller à leur port effectif	Pendant les travaux de la phase de construction	Contractant/Promoteur	-niveau de décibel, -absence de plaintes, -port effectif d'équipements de protection individuelle	Visite de site	Cellule environnementale du projet/ANGE	PM
		Exposition des employés aux nuisances olfactives du fait	-éviter l'utilisation des peintures et des diluants contenant des COV nocifs pour la santé,	Pendant les travaux de la phase de construction	Contractant/Promoteur	Composition des peintures et diluants	-Visite de site, -étiquettes des	Cellule environnementale du	10 000

Phases du projet	Activités	Impacts négatifs/Risques	Mesures d'atténuation et/ou de compensation	Période de mise en œuvre	Responsable de mise en œuvre	Indicateurs de contrôle et de suivi de mise en œuvre	Moyens de vérification	Responsable de suivi et de contrôle	ût (FC FA)
	sur une profondeur de 3 m pour les fosses sceptiques ■ Travaux de finition;	de l'utilisation des peintures	- mettre à la disposition des employés des cache-nez et veiller à leur port effectif.				peintures et diluants	projet/ANGE	

Phases du projet	Activités	Impacts négatifs/Risques	Mesures d'atténuation et/ou de compensation	Période de mise en œuvre	Responsable de mise en œuvre	Indicateurs de contrôle et de suivi de mise en œuvre	Moyens de vérification	Responsable de suivi et de contrôle	ût (FC FA)
Phase d'exploitation	<ul style="list-style-type: none"> -Activités administratives, -Activités des Travaux Pratiques dans les laboratoires -Déchets des coquilles des poussins, _Déchets des poulaillers 	Insalubrité dans le jardin du laboratoire par les déchets	<ul style="list-style-type: none"> -Sensibiliser les étudiant sur la bonne gestion des produits chimiques, déchets produits et à l'utilisation des poubelles dans l'enceinte du laboratoire ; - Disposer des poubelles dans chaque salle du laboratoire; -Disposer des poubelles secondaires en face du bâtiment de laboratoire -Vider à chaque entretien les poubelles secondaires ; -Disposer une poubelle principale dans laquelle seront convoyés tous les déchets des poubelles secondaires; -signer un contrat avec une société de gestion des déchets solide agréée par les autorités qui sera chargée de vider la poubelle principale 	Pendant la phase d'exploitation	Promoteur	<ul style="list-style-type: none"> -Nombre de séance de sensibilisation, -Présence des poubelles - Absence de déchets dans la poubelle principale chaque début de semaine, -Société de collecte d'ordures sous-traitées, -Système de recyclage des déchets des poulaillers 	<ul style="list-style-type: none"> -rapport de sensibilisation -Visites périodiques, -Etat des salles de laboratoires, -Etat de la poubelle principale, - Contrat avec une société de gestion des déchets solides, 	ANGE	PM

Phases du projet	Activités	Impacts négatifs/Risques	Mesures d'atténuation et/ou de compensation	Période de mise en œuvre	Responsable de mise en œuvre	Indicateurs de contrôle et de suivi de mise en œuvre	Moyens de vérification	Responsable de suivi et de contrôle	ût (FC FA)
			chaque semaine ; -recycler les déchets des poulaillers.				-Lieu du système de recyclage des déchets des poulaillers .		

Phases du projet	Activités	Impacts négatifs/Risques	Mesures d'atténuation et/ou de compensation	Période de mise en œuvre	Responsable de mise en œuvre	Indicateurs de contrôle et de suivi de mise en œuvre	Moyens de vérification	Responsable de suivi et de contrôle	ût (FC FA)
Phase d'exploitation		Exposition des étudiants aux nuisances olfactives du fait de la présence des dépotoirs de recyclage des déchets et lors des vidanges des fosses septiques	- signer un contrat avec une société de vidange agréée par l'autorité de la santé et de l'assainissement pour l'évacuation des déchets liquides, -Faire les vidanges au moment opportun, -prévoir les vidanges aux jours fériés, - signer les contrats les sociétés spécialisées en élevages des porcs pour l'utilisation des coquilles des poussins recyclées.	Pendant la phase d'exploitation	Promoteur	-Existence du contrat, -Absence de plaintes des étudiants, -Nombre de séance de sensibilisation, -Etat des salles de laboratoire	-Visite de site, -rapport de suivi, -Rapport de sensibilisation	ANGE	PM

Le budget de la mise en œuvre de ces mesures proposées aux phases de préparation et de réhabilitation et/ou de construction est estimé à 300 000 FCFA.

VIII.. Contrôle et rapports

Le contrôleur désigné fera le suivi du PGES ci-dessus de la mise en œuvre des mesures d'atténuation retenues dans le plan de Gestion Environnementale et Sociale.

Le promoteur devra présenter tous les mois, aux phases préparatoire et de construction, un rapport sur la gestion environnementale du projet, notamment la mise en œuvre du Plan de Gestion Environnementale et Sociale.

Suite au rapport du Promoteur sur la gestion environnementale du projet, une commission de suivi devra être mise en place par l'Agence Nationale de Gestion de l'Environnement (ANGE) afin de procéder à la vérification sur le terrain. Toutefois, des visites inopinées sur le site pourront également être entreprises par l'ANGE.

En cas d'apparition d'un problème environnemental grave imprévu, une visite extraordinaire sur le site s'avérerait indispensable.

Tableau 4 : Plan de contrôle

Phase	Quoi (Quel paramètre doit être contrôlé ?)	Où (le paramètre doit-il être contrôlé ?)	Comment (le paramètre doit-il être contrôlé ?)	Quand (Définir la fréquence la /ou le caractère continu ?)	Pourquoi (Le paramètre doit-il être contrôlé ?)	Coût (si non compris dans le budget du projet)	Qui (est responsable du contrôle ?)
Pendant la préparation et mise en œuvre des activités	eau	Sur les lieux de prélèvement et sur le site	<ul style="list-style-type: none"> - Surveillance des activités d'utilisation des ressources en eaux - Contrôle de la qualité des eaux 	Tous les mois	Pour éviter la pollution des eaux	PM	Contrôleur/Cellule environnementale du projet
	sol	Sur le site et les zones d'emprunts	<ul style="list-style-type: none"> -Evaluation visuelle des mesures de contrôle de la destruction et de l'érosion des sols ; - Surveillance des pratiques adoptées pour la remise en état des espaces et des terrains détruits ; - Surveillance des nuisances, pollutions et contaminations diverses des sols - Contrôle des zones d'excavation ; - Contrôle de la remise en état des zones d'emprunts. 	Tous les mois	Pour limiter la destruction de la structure du sol	PM	Contrôleur/Cellule environnementale du projet
	Pollution et Nuisances	Sur le site et les zones de décharges	<ul style="list-style-type: none"> - Surveillance de la collecte des déchets de poulaillers et des réactifs de laboratoires ; - Contrôle des lieux de rejets, - Contrôle des seuils 	Tous les mois	Pour recycler certains déchets et réduire leur pollution sur	PM	Contrôleur/Cellule environnementale du projet

Pendant la préparation et mise en œuvre des activités			d'émission de bruits, - Contrôle du niveau d'émission des fumées, gaz et poussières.		l'environnement		
	Etudiants, le personnel de la ferme et enseignants	Sur le site	Contrôle du niveau de sensibilisation des étudiants; - Suivi de l'efficacité et l'efficience des mesures de sensibilisation,	Tous les mois	Pour préserver la santé humaine	PM	Contrôleur/Cellule environnementale du projet
	Mesures d'hygiène et de sécurité	Sur le site et l'ensemble du domaine de l'UL	-Existence des signalisations appropriées et aux bons endroits sur les sorties de véhicules, - Conformité des véhicules de transport avec les réglementations en vigueur, - Respect de la législation du travail : fourniture et port d'équipements adéquats de protection pour les ouvriers, - Disponibilité de consignes de sécurité en cas d'accidents, - Présence d'une boîte à pharmacie sur le site, hygiène sur le chantier.	Tous les mois	Pour préserver la santé humaine	PM	Contrôleur/Cellule environnementale du projet
	eau	Sur les lieux de prélèvement et sur le site	- Surveillance des activités d'utilisation des ressources en eaux	Tous les mois	Pour éviter la pollution des eaux	PM	Cellule environnementale/ANGE du projet

Pendant la supervision de l'activité			- Contrôle de la qualité des eaux				
	sol	Sur le site et les zones d'emprunts	<ul style="list-style-type: none"> -Evaluation visuelle des mesures de contrôle de la destruction et de l'érosion des sols ; - Surveillance des pratiques adoptées pour la remise en état des espaces et des terrains détruits ; - Surveillance des nuisances, pollutions et contaminations diverses des sols - Contrôle des zones d'excavation ; - Contrôle de la remise en état des zones d'emprunts. 	Tous les mois	Pour limiter la destruction de la structure et la texture du sol	PM	Cellule environnementale/ANGE du projet
	Pollution et Nuisances	Sur le site et les zones de décharges	<ul style="list-style-type: none"> - Surveillance de la collecte des déchets de poulaillers et des réactifs de laboratoires ; - Contrôle des lieux de rejets, - Contrôle des seuils d'émission de bruits, - Contrôle du niveau d'émission des fumées, gaz et poussières. 	Tous les mois	Pour recycler certains déchets et réduire leur pollution sur l'environnement	PM	Cellule environnementale/ANGE du projet
	Etudiants, le personnel de la ferme et	Sur le site	<ul style="list-style-type: none"> Contrôle du niveau de sensibilisation des étudiants; - Suivi de l'efficacité et l'efficacité des mesures de sensibilisation. 	Tous les mois	Pour préserver la santé humaine	PM	Cellule environnementale/ANGE du projet

	enseignants						
Pendant la supervision de l'activité	Mesures d'hygiène et de sécurité	Sur le site et l'ensemble du domaine de l'UL	<ul style="list-style-type: none"> -Existence des signalisations appropriées et aux bons endroits sur les sorties de véhicules, - Conformité des véhicules de transport avec les réglementations en vigueur, - Respect de la législation du travail : fourniture et port d'équipements adéquats de protection pour les ouvriers, - Disponibilité de consignes de sécurité en cas d'accidents, - Présence d'une boîte à pharmacie sur le site, hygiène sur le chantier. 	Tous les mois	Pour préserver la santé humaine	PM	Cellule environnementale/ANGE du projet

NB : le manque du plan de réhabilitation et/ou de construction a rendu fastidieux notre travail.